



Le portrait du Journal du Palais

Énergie communicative

Après un parcours très orienté communication et stratégie d'entreprise chez Suez, Clémentine Noirard, bourguignonne d'adoption depuis 22 ans, est devenue la déléguée régionale d'Engie en avril dernier. *Page 24*

Logivia innove dans le transport vert

Pour la première fois en France, un camion hybride électrique / Oléo100 arpente les routes du territoire. L'ensemble des parties prenantes y voient là une « avancée majeure pour le transport avec des énergies renouvelables ». *Page 5*

Gérald Darmanin dans l'Yonne

Le ministre de l'Intérieur et des Outremer est venu soutenir la liste emmenée par Valérie Hayer lors d'une réunion publique qui s'est tenue, mardi 4 juin, dans la salle de conférences de l'abbaye Saint-Germain. *Page 9*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 14 à 19

Sidel a 50 ans et elle emballe toujours



Derrière le mouvement fascinant et bien réglé des machines à emballer des sites industriels du monde entier, il y a, peut-être, un petit bout de Côte-d'Or et plus précisément de Corcelles-lès-Cîteaux, siège depuis 1975 de Sidel Packing

Solutions, née sous pavillon Cermex (Constructions, études et recherches de matériel pour l'emballage d'expédition) en 1974 et désormais propriété du groupe Sidel (1,5 Md€ de chiffre d'affaires, 5.000 collaborateurs dans le monde).

Un cinquantième anniversaire fêté en présence des anciens dirigeants et fondateurs, de Marina De Barros (vice-présidente exécutif Sidel Europe et Asie Centrale) et la maire de la commune Samia Djemali, très fière d'avoir sur son

territoire « un fleuron de l'industrie » devenu un leader de la conception et de la fourniture de machines industrielles pour l'emballage secondaire et tertiaire.

Page 4

La prison travaille à la réinsertion

La convention de partenariat entre la région BFC et la direction interrégionale des services pénitentiaires 21 a été renouvelée le mardi 4 juin, pour une durée de cinq ans. Cette convention encadre les dispositifs de formation professionnelle des personnes sous main de justice dans les maisons d'arrêt et les deux

établissements pour peine en BFC. La région y consacre ainsi en 2024 un peu plus d'1M€ donc 250.000 € pour la rémunération des personnes détenues, sachant qu'une partie de cette rémunération est utilisée pour l'indemnisation des victimes.

Page 8

Le Domaine de la Pinte (39) mise sur l'encotourisme. *Page 21*



au service des Entreprises !

Développement RH & Inclusion selon vos enjeux RSE.

Formation sur mesure, Accompagnement, Recrutement.

Sandrine DAVID à votre écoute !

06 30 16 70 49
www.prestapic.fr

2 rue Mably - 21000 DIJON

R 28302 - 4919 - 2€



Et si vous changiez pour une mutuelle locale ?

La Mutuelle MOS est née en Côte-d'Or en 1948. Aujourd'hui, elle continue de s'engager pour votre santé.



22 rue Carnot
MONTBARD
03 80 92 18 04

10 rue Jean Giono
DIJON
03 80 78 91 50



mutuelle
mos
Mon Offre Santé
mutuelle-mos.fr



baromètre

La France, mauvaise élève ?

Pour la première fois depuis 2013, Standard & Poor's - l'une des principales sociétés de notation financière - a dégradé, vendredi 31 mai, la note de la France passant de « AA » à « AA- ». Selon l'agence, le déficit ne pourra pas revenir sous les 3% du PIB d'ici à 2027, alors que la dette française atteint 3.100 Mds€. « C'est comme si nous étions passés de 18 à 17 sur 20 ! Notre dette trouve facilement preneur sur les marchés. La France garde une signature de haute qualité, une des meilleures au monde, rassure Bruno Le Maire. Il n'y aura pas d'impact sur le quotidien des Français ». Selon le cabinet Asteres, « les notes n'ont d'impact que si elles influent sur les décisions des investisseurs, et donc sur les taux auxquels s'endettent les États. Or, depuis plusieurs années, on constate une déconnexion sensible entre les notes et les taux souverains ».

Chute des bénéficiaires du RSA

Selon les chiffres de la Dreets relatif au marché du travail, à l'économie et aux solidarités, 57.453 personnes bénéficiaient du Revenu de solidarité active (RSA) en Bourgogne-Franche-Comté, soit une baisse annuelle de trois points. La tendance s'observe largement au niveau départemental, la Saône-et-Loire étant le territoire ayant connu la plus forte diminution (-5,7 points). Le Jura (-4 points), la Côte-d'Or (-3,6 points) et le territoire de Belfort (-3,5 points) contribuent à faire augmenter la moyenne régionale, tandis que le Doubs (-1,4 point) et surtout la Nièvre (-0,8 point) affichent une baisse bien moindre. Plus généralement, la courbe des bénéficiaires du RSA en BFC est en chute depuis le quatrième trimestre 2021, en accord avec la moyenne nationale.

Les médicaments en pénurie

Alors que de nombreux pharmaciens étaient en grève à la fin du mois de mai, dénonçant, entre autres, les pénuries de médicaments, un rapport du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE) alerte sur l'ampleur et l'aggravation des pénuries de médicaments en Europe. En 2023, 65% des 26 pays de l'UE concernés par l'enquête ont rapporté une détérioration de la situation par rapport à l'année précédente. La totalité a déclaré une pénurie d'antibiotiques, et presque tous ont enregistré des pénuries de médicaments destinés au traitement des systèmes respiratoires (96%) et cardiovasculaires (92%). Dans un grand nombre de pays européens (42%), la liste des médicaments faisant l'objet d'une pénurie dépassait les 500 au moment de la conduite de l'enquête en 2023.

Attila, le leader de la toiture aux quelque 120 agences en France, s'implante à Saint-Appolinaire et poursuit son expansion nationale hors du commun.



Florent Touvrey : toi toi mon toit

Premier réseau national spécialisé dans la réparation, l'entretien et la maintenance de tous types de toits, Attila inaugure une nouvelle agence au cœur de la métropole dijonnaise. C'est à Saint-Appolinaire que Florent Touvrey, fort de 15 ans d'expérience dans le commerce et le management, a décidé d'ouvrir la franchise Attila qui rayonne, depuis le 29 avril, sur le secteur Dijon Nord. Cette nouvelle offre vient en complément de la franchise de Chenôve, destinée désormais à couvrir l'ouest de l'agglomération. « Avec l'ouverture de l'agence de Dijon Nord, nous voulons proposer aux habitants et aux entreprises dijonnaises un service d'entretien de toiture sur-mesure et adapté à tout type de toits, en terrasse ou amiantés », explique

l'entrepreneur. La nouvelle agence de Saint-Appolinaire comptera une dizaine de collaborateurs, parmi lesquels des commerciaux et des techniciens.

UNE EXPERTISE QUI DURE

Avec plus de 1.000 collaborateurs en France, Attila s'appuie sur son expérience de plus de 20 ans pour accompagner les professionnels et les particuliers, « du bilan de toiture à l'élaboration de contrats d'entretien ». Le groupe prend en charge l'ensemble des problématiques liées à l'entretien et à la réparation des toitures au travers de cinq métiers : urgence, pour une intervention rapide suite à un sinistre ou événement météorologique exceptionnel ; diagnostic, pour l'analyse d'une partie ou de la totalité de la toiture pour identifier l'origine d'un problème ; réparation, en cas de fuite, de défaut d'étanchéité ou autre ;

entretien, pour le démaillage ou le débouchage de chéneau, permettant de limiter l'usure prématurée du toit ; et amélioration, pour le changement ou la rénovation des éléments venant s'ajouter à la couverture des bâtiments et répondant à divers besoins (passage de la lumière, évacuation des eaux de pluies, sécuriser la toiture, protéger les habitants...). Mais le groupe s'investit également dans une démarche plus durable, obéissant aux « exigences écologiques et s'inscrivant dans un principe de durabilité, de préservation des ressources, d'économie d'énergie et de matériaux ». Leader d'un secteur où la demande s'amplifie, « aussi bien sur le BtoB que BtoC », Attila vise l'ouverture de 15 nouvelles agences avant la fin de l'année afin d'atteindre son objectif de 200 franchises en 2027.

Killian Roblot

Ils bougent.




JUSTINE LOBBÉ REJOINT L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD FRANCHE-COMTÉ. Justine Lobbé devient chef de projet pour le programme Territoires d'Industrie 2023-2027, pour lequel le Nord Franche-Comté a été labellisé au titre de la seconde phase du programme en septembre 2023. Elle sera chargée de coordonner les 16 actions élaborées en première intention pour favoriser le développement industriel à travers quatre axes : le foncier économique, la transition écologique et énergétique, les compétences et l'innovation. Ingénieure et docteure diplômée de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, Justine Lobbé a dans un premier temps centré ses travaux de recherche sur l'inclusion des utilisateurs en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques dans la conception de produits en utilisant les outils et méthodes des Fablabs. Elle a par la suite élargi son champ de recherche au domaine de l'éco-innovation en industrie. Elle a poursuivi son parcours en Nord Franche-Comté en rejoignant l'agence du Clean Mobility LAB, laboratoire d'Innovation de l'équipementier Forvia en 2018. Elle y a exercé le métier de référente en méthodologies d'innovation et de créativité et facilitatrice de groupe. Elle a ainsi accompagné l'ensemble des équipes Innovation chez Forvia à formaliser leurs problématiques et générer des solutions nouvelles. Justine Lobbé a également remporté la finale régionale du concours Ma thèse en 180 secondes en 2017, et a été la candidate de la BFC cette même année.

décideurs



SEULEMENT

31%



**DES ENTREPRISES DÉCLARENT
AVOIR UN PLAN D'ACTION
ÉNERGÉTIQUE POUR L'AVENIR (*)**

**EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ,
LE CRÉDIT AGRICOLE VOUS ACCOMPAGNE EN PROXIMITÉ
DANS VOS PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

**AU SERVICE DE NOTRE RÉGION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



*Baromètre de la Transition énergétique en Bourgogne Franche-Comté réalisé par l'institut CSA, avec un recueil par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 502 entreprises de 10 salariés et plus (hors secteur agricole) du 11 mars au 10 avril 2024.

06/2024 - Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège social: 11 Avenue Élisée Cusenier, 25084 Besançon CEDEX 9 - Tél.: 0381848184 - Fax: 0381848282 - www.credit-agricole.fr/ca-franche-comte - Immatriculée sous le numéro d'identification 384899399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07024000 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2501202200000009 délivrée par la CCI de Saône-Doubs, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris.

ENTREPRISES

Sidel, une quinqua qui emballe !

Côte-d'Or. Née en 1974 dans une ancienne grange sous l'impulsion d'un trio d'associés la Cermex (Constructions, études et recherches de matériel pour l'emballage d'expédition), rachetée en 1996 par Sidel (emballages alimentaires), est devenue un leader de la conception et de la fourniture de machines industrielles pour l'emballage secondaire et tertiaire. L'entreprise fêtait le 1^{er} juin son cinquantième anniversaire et voit l'avenir en grand.



Derrière le mouvement fascinant et bien réglé des machines à empaqueter des sites industriels du monde entier, il y a, peut-être, un petit bout de Côte-d'Or et plus précisément de Corcelles-lès-Cîteaux, siège depuis 1975 de Sidel Packing Solutions, née sous pavillon Cermex (Constructions, études et recherches de matériel pour l'emballage d'expédition) en 1974 et désormais propriété du groupe Sidel (1,5 Md€ de chiffre d'affaires, 5.000 collaborateurs dans le monde). Un cinquantième anniversaire fêté en présence des anciens dirigeants et fondateurs, de Marina De Barros (vice-présidente exécutif Sidel Europe et Asie Centrale) et la maire de la commune Samia Djemali, très fière d'avoir sur son territoire « un fleuron de l'industrie ». Il faut reconnaître que le fleuron en question, né dans des conditions spartiates (voir encadré) mérite d'être célébré. Le site Sidel de Corcelles-lès-Cîteaux peut aujourd'hui en effet s'enorgueillir de proposer des solutions françaises innovantes en matière de packaging secondaire et tertiaire qui séduisent des grands comptes du monde entier, aboutissement logique d'une trajectoire exemplaire. Sa spécialité ? La conception, la construction et la mise en service chez ses clients d'équipements pour la mise en caisse automatique (caisses américaines, caisses carton pour la vente directe en magasin, emballages wrap around, mise sous film plastique...) qui s'adaptent à la typologie et aux caractéristiques physiques des produits à emballer, et à leur destination (transport, transport et présentation en rayons dans les magasins de type discount, mise en packs...). Le plus de Sidel ? « Des solutions robustes, adaptables et qui savent évoluer avec les besoins des clients, analyse Marina De Barros.

LE SERVICE, PRIMORDIAL

Outre une synergie appelée à croître avec les autres entités du groupe Sidel, le digital et la dimension écologique de la production sont les leviers de développement que Marina De Barros a commencé d'esquisser : « économiser de l'énergie, être plus efficaces... S'appuyer sur des compétences passées et en apporter de nouvelles va faire le



De gauche à droite : Florian Lambert, directeur du site Sidel de Corcelles-lès-Cîteaux. Démonstration de mise en packs par film plastique et de mise en carton formé autour du produit (technique dite « wrap around »). Les solutions proposées par Sidel sont capables de s'adapter aux typologies des emballages primaires des produits : variabilité des contenances, packaging souple et donc susceptibles de déformations, présence d'éléments « pièges » comme les cordelettes de ces tubes de cotons à démaquiller (à droite)... Crédit : JDP.



futur de ce site et le développement de notre réputation dans le marché ». Un marché ultra-concurrentiel, où la pression des rivaux chinois ou indiens est forte, où l'on trouve des géants du secteur et un marché longue durée où la confiance comme le service après-vente sont indispensables. « Nos équipements sont chez nos clients pendant quinze, vingt ans, rappelle Marina De Barros. Notre réputation se fait aussi parce que nos équipements fonctionnent pendant cette période et que l'on apporte le bon support ». D'où le sujet crucial de la conception qui doit être durable d'un point de vue écologique et fiable sur le long terme pour répondre aux exigences des clients.

« UN POTENTIEL ÉNORME »

Pas de quoi effrayer apparemment Florian Lambert, directeur du site Sidel de Corcelles-lès-Cîteaux qui en a vu d'autres et a notamment souligné comment ses équipes ont réussi à intégrer en 2023 (après le covid et la panne mondiale de composants qui a mis à mal la supply chain), une nouvelle technologie (« over wrapping », les fardeleuses pour la mise sous plastique) en complément de la ligne de produits packing, suite à la fermeture du site de la société à Lisieux. « Or cette intégration, souligne Florian Lambert, beaucoup nous disaient qu'on ne seraient pas en capacité de la faire. On a mis nos 50 ans d'expertise au service de ce challenge et à l'heure où je vous parle, une dizaine d'équipements ont été qualifiés et expédiés chez nos clients de par le monde ! »

Doté en 2022 (incluant donc l'activité, rapatriée depuis, du site de Lisieux), d'un chiffre d'affaires de 67 M€, Sidel Packing Solutions a des marges de manœuvre, assure Marina De Barros. « Cela fait quatre, cinq ans que je regarde en détail l'activité du site de Corcelles qui mérite d'être reconnu davantage au sein du groupe Sidel et a le potentiel de croître énormément. On s'est

donné un défi important : doubler la taille du marché que l'on adresse, ce qu'on peut faire très facilement si on se donne les moyens d'être proches de nos clients, d'innover, écouter comment le marché évolue. Ce site a un potentiel énorme ! » Une trajectoire que l'unité de Corcelles-lès-Cîteaux va s'efforcer de suivre en s'appuyant « sur le recrutement de nouveaux talents mais

aussi sur l'étroite collaboration qui l'unit avec un tissu local d'acteurs et de partenaires », souligne la direction du site dans un communiqué suite à l'évènement... et une perspective emballante pour la société côte-d'orientale alors qu'elle entame tout juste son cinquante-

Emmanuelle de Jesus

De Cermex à Sidel, 50 ans d'expertise

« C'est l'aventure de trois entrepreneurs qui décident de créer la société Cermex donnant ainsi naissance, équipée après équipement, à une ligne de produits packing... » En débutant ainsi son discours, Florian Lambert, directeur du site Sidel de Corcelles-lès-Cîteaux, replaçait l'histoire de « la » Cermex dans sa dimension épique. Il faut dire que lorsqu'en 1974 le « trio de copains de 27 à 33 ans » composé d'Alain Lucotte, Bernard Broye et Jean-Louis Benoit créent ce qui deviendra (Cermex Constructions, études et recherches de matériel pour l'emballage d'expédition), le monde vit son premier choc pétrolier. « Mais on décide d'y aller quand même, envers et contre tout : une grange, une écurie, un jardin mis à disposition par le brave Paulo, le garagiste de Saint-Usage. Et on a décollé comme ça ! » Et c'est ainsi que Cermex « a été le pionnier de tous les fabricants des machines d'emballages françaises ! », se souvient Bernard Broye, dirigeant historique de la société. Les formuses de caisses, les encaisseuses, les machines Wrap around, les embarquetteuses, puis les palettiseurs, « tout ça, c'est une initiative de Cermex ». Après son déménagement à Corcelles-lès-Cîteaux, sur son site actuel, Cermex n'a cessé de croître : elle devient leader en France en délogeant ses rivaux américains, allemands, italiens et intègre dans son portefeuille des clients de très grands comptes : Nestlé, Générale Biscuit (devenu Danone), L'Oréal, Unilever, Colgate-Palmolive... L'entrée en Bourse au second marché de Lyon en 1988 est un succès, d'autant que Cermex a parfaitement négocié son activité à l'export « en privilégiant



De gauche à droite : Alain Lucotte, Bernard Broye et Jean-Louis Benoit, les fondateurs de la Cermex avec Florian Lambert, actuel directeur du site de Corcelles-lès-Cîteaux de Sidel. Crédit : JDP.

pour être plus efficace, l'implantation de filiales directes » qui vont représenter 70% du chiffre d'affaires, raconte encore Bernard Broye qui se souvient aussi que la Cermex avait été « la première en Côte-d'Or » à mettre en place des primes d'intéressement pour ses salariés. En 1996, décision est prise de rejoindre le groupe Sidel pour constituer un pôle emballage-conditionnement complémentaire à l'expertise de Sidel (fabrication d'emballages pour les liquides alimentaires)

Côte-d'Or. Pour la première fois en France, un camion hybride électrique / Oléo100 arpente les routes du territoire. L'ensemble des parties prenantes y voient là une « avancée majeure pour le transport avec des énergies renouvelables ».

Logivia met sur route un poids lourd inédit



La prouesse est le fruit de nombreux mois de travail commun entre Logivia – société de transport côte-d'orientienne, filiale de Dijon Céréales – et Scania – constructeur de poids lourds, avec l'appui du carrossier saône-et-loirien Lapalus. Depuis le 31 mai, un camion à motorisation hybride électrique / Oléo100 (composé à 100% de colza français), transporte des marchandises provenant de la plateforme d'approvisionnement agricole de Dijon Céréales à Longvic. La veille, Samuel Chapuis, chauffeur pour Logivia, recevait les clés de son nouveau véhicule et le résultat est bluffant : « Le camion ne fait pas plus de bruit qu'une voiture électrique ! s'émerveille Sylvain Baudry, directeur général de Logivia. C'est un véritable bijou de technologie. Il est entièrement équipé et se recharge en roulant par l'énergie cinétique qu'il produit. C'est quelque chose qui existe déjà sur de plus petits véhicules, mais sur un camion pouvant transporter jusqu'à 26 tonnes, c'est encore plus intéressant car la puissance est plus grande ».

Le fonctionnement est garanti sans émission de CO2 jusqu'à 55km/h et pendant 60 km, le biocarburant prend ensuite la relève et assure une autonomie d'environ 500 km. Un chariot embarqué, 100% électrique, vient compléter le porteur et bénéficie même de vérins pneumatiques pensés pour simplifier l'utilisation par le chauffeur et améliorer sa sécurité. « On prévoit trois ou quatre mois de test avant de faire le bilan, confie Sylvain Baudry, mais on est très confiants : on a tablé sur huit ans d'utilisation au plein potentiel de la batterie ».

ÉNERGIES AGRICOLES

Dans un contexte où la décarbonation devient un enjeu majeur, Logivia fait le choix de l'anticipation : « D'ici fin 2025, on devrait avoir décarboné 90% de la flotte, prévoit le directeur général. Aujourd'hui, 20 % de nos camions roulent déjà aux énergies renouvelables (Oléo 100 ou bio-



De gauche à droite : Frédéric Kapfer, directeur de Scania Bourgogne, Samuel Chapuis, le chauffeur Logivia qui conduira le camion, Sylvain Baudry, directeur général de Logivia, Christophe Danjoux, responsable commercial de Scania Bourgogne et Yannick Choix, PDG des Carrosserie Lapalus. L'habitacle du camion est entièrement équipé des dernières technologies de conduite et de confort. Le chariot embarqué est, lui, 100% électrique. Crédit : JDP

gaz) ». Mais l'idée est aussi de profiter de la puissance agricole de Dijon Céréales, troisième acteur du projet. « On utilise l'énergie produite par la coopérative, appuie Sylvain Baudry. L'Oléo100 que nous consommons est

issu de la transformation des colzas que nous produisons en Bourgogne-Franche-Comté. C'est un modèle d'économie circulaire de territoire ». Ce premier camion – pour lequel il faut aujourd'hui déboursier envi-

ron 280.000 €, soit 40% de plus que pour un camion classique – se veut être le précurseur d'une mobilité plus douce et responsable. « Il faut parvenir à travailler ensemble pour démocratiser ce type de véhicule et

ainsi en diminuer les coûts : sans partenariat, on n'arrive à rien, conclut Sylvain Baudry. Je crois en la croissance verte. »

Killian Roblot





Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

STRASBOURG
18 > 20 JUIN

LYON
8 > 10 OCT.

Code invitation : **SM7**

BADGE GRATUIT → preventica.com



Bourgogne Franche-Comté. Isabelle Patrier, directrice de TotalEnergies France était à Dijon le 30 mai pour évoquer la stratégie du groupe, notamment en BFC sur les énergies renouvelables.

TotalEnergies investit 150 M€, à 100% sur les EnR en BFC

Dijon Isabelle Patrier, directrice France du groupe TotalEnergies était le 30 juin à

Dijon pour évoquer la stratégie du groupe, dont les métiers historiques s'articulent autour des énergies fossiles, et qui souhaite s'illustrer dans celui des énergies décarbonées.

Le groupe TotalEnergies (102.000 collaborateurs monde, 35.000 en France), représente 338 collaborateurs en BFC : une partie sur les métiers historiques, c'est-à-dire les 166 stations et la distribution de GNR agricole et BTP et du fioul (domestique ou professionnel), avec les aspects de mutation de ces métiers vers les bio-carburants ; et les nouvelles activités autour des mobilités électriques (bornes de recharge), avec « cet enjeu que nous avons d'être dans le Top 5 mondial des producteurs d'électricité renouvelables en 2030 ».

FACILITER LA TRANSITION

Localement, TotalEnergies possède une agence de production d'électricité renouvelable basée à Dijon qui a déjà développé et mis en service 41 MW en solaire et en éolien, ce qui représente à peu près la consommation de plus de 20.000 habitants. 1.700 MW sont en projet, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Lyon. « Notre objectif, souligne Isabelle Patrier, est de réduire l'intensité carbone des produits que l'on distribue et d'accompagner les citoyens, les professionnels, les collectivités dans la transition énergétique. Nous allons faire dans les deux ans 150 M€ d'investissement dans les EnR en BFC qui vont permettre d'irriguer tout un territoire ». Le groupe finance aussi un programme de soutien avec des prêts à taux zéro pour les entreprises qui créent de l'emploi : « on en a accompagné une quinzaine sur la BFC qui représente 500 emplois et 600.000 €, et on a aussi des programmes d'accompagnement des écosystèmes, avec un incubateur à la station F qui s'appelle TotalEnergies avec des start-up de l'électricité, pour repérer les innovations et les faire monter à l'échelle industrielle. En BFC, le groupe est aussi impliqué dans cinq écoles de production et deux en projets par le biais de son soutien financier (60 M€ en dix ans) à la Fondation des écoles de production ».

TotalEnergies se targue



Isabelle Patrier : « La région BFC a des ambitions importantes en 2030, c'est une région motivée à déployer les renouvelables, à faire sa transition des mobilités, des bâtiments pour réduire son empreinte énergétique ». Crédit : DR.

d'avoir monté la première station 100% électrique à Dijon, à côté de la gare, 17 stations sont équipées de bornes, 19 sont solarisées. Le groupe y a déployé 120 bornes de recharge haute puissance en France et 700 bornes de recharge classiques. « Nous sommes leaders de ces super-chargeurs sur le territoire français », assure Isabelle Patrier, alors que le groupe affiche l'ambition de faciliter le passage du moteur thermique à l'électrique. « Si vous pouvez en 20 mn avoir rechargé 80% de votre batterie, vous ne voyez plus les choses de la même manière. Il faut rassurer le consommateur, citoyen ou entrepreneur et lui dire : l'offre est là, vous pouvez basculer sur des usages décarbonés et quand cette demande va basculer, cela va nous permettre de réduire notre offre d'énergies fossiles. Il faut continuer d'alimenter ce dernier mais accompagner sa décroissance, en faisant la preuve que l'offre décarbonée existe déjà ».

LE FOSSILE, PAS MORT...

TotalEnergies (1,5% de la production mondiale de pétrole et de gaz) fait partie avec Chevron, Shell, BP, Exxon des cinq majors mondiales soit...10% de cette production. Les 90% restants sont le fait de sociétés nationales et des pays de l'Opep. TotalEnergies a fait le choix de transformer son mix énergétique : 65% provenait du pétrole en 2015, c'est 43% aujourd'hui en faisant monter la part du gaz et la part des ventes d'électricité et des molécules bas carbone. « Nous sommes en 2024, à 8% des ventes d'électricité bas carbone dans notre mix, on sera à 20% en 2030 et on atteindra 0 émission nette en 2050 en ayant

50% d'électricité, 25% de molécules bas carbone et le reste sera des énergies fossiles, que l'on ne sait pas encore remplacer, notamment en pétrochimie », détaille Isabelle Patrier.

À fin 2023, le groupe produisait 23 GW de production d'électricité renouvelable, ce sera 100 GW en 2030 (le parc nucléaire français a une puissance théorique de 61 GW). « Nous sommes, des cinq majors pétrolières mondiales, celle qui investit le plus dans la transition, qui atteint ses objectifs par rapport aux autres et qui prouve que le modèle est durable : on a montré en 2023 que notre activité de production et distribution d'électricité était rentable puisque nous avons dégagé 2Mds de cash flow, ce qui tend à prouver que notre modèle est résilient. Le résultat dégagé par la production de pétrole et de gaz nous permet de financer la production énergétique et on investit chaque année 5 Mds dans cette transition ».

Mais, selon l'AIE (agence mondiale de l'énergie, ndlr), la demande de 100 millions par jour de barils de pétrole et d'énergies fossiles il y a deux ans, passera à 108 millions par jour en 2028. La demande globale mondiale continue d'augmenter, au rythme de la démographie. « Au fond, constate Isabelle Patrier, tout ce que l'on produit d'énergies renouvelables est absorbé par cette augmentation de la demande. On pense que 40% de ces EnR qui lient l'augmentation de la demande, le reste est une augmentation des produits fossiles ». Le groupe poursuit donc ses activités historiques autour de ces dernières, « d'abord parce qu'il faut répondre à cette augmentation de la demande.

Il faut savoir qu'un champ pétrolier ou un champ gazier perd, géologiquement, 4% de son volume. Il faudrait pour, demain, que l'ensemble des acteurs du pétrole et du gaz arrêtent de produire, que la planète diminue ses besoins de 4% par an. Or il y a 20 ans, l'énergie consommée sur la planète était dépendant à 82% du fossile, c'est 80% en 2023 alors que dans l'intervalle on a énormément produit de renouvelables ». Selon Isabelle Patrier, l'AIE estime que la courbe commencera à s'inverser à la fin de la décennie...

Il faut donc, assure-t-elle, « qu'on accélère dans la transition et la production d'électricité décarbonée, même dans notre pays déjà plus performant grâce à son parc nucléaire. Ce qu'on essaye est d'utiliser d'abord des zones déjà artificialisées : délaissées d'autoroutes, zones de stockage de déchets, parkings, comme à l'hôpital de Chalon-sur-Saône, où une ombrière TotalEnergies produit de l'énergie renouvelable qui alimente des bornes de recharge. Il y a aussi un certain nombre de projets éoliens, solaires ou agrivoltaïques. À Channay, c'est le premier parc avec des panneaux bifaces verticaux qui permettent d'améliorer le rendement des productions agricoles. On progresse aussi dans le retour d'expérience sur ces sujets ».

PERTINENCE DE L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'échelle régionale est-elle la mieux à même d'expérimenter concrètement la transition ? Isabelle Patrier le croit, et salue la trajectoire impulsée par les exécutifs régionaux. « La région BFC a des ambitions importantes en 2030, c'est une région motivée à déployer les renouvelables, à faire sa transition des mobilités et des bâtiments pour réduire son empreinte énergétique. Les citoyens de cette région ont acheté 10.000 véhicules électriques, il faudrait que ce soit 30.000 par an, je pense que c'est faisable, malgré l'arrêt des aides, j'ai l'impression que la dynamique est là. C'est notre rôle aussi de rassurer les consommateurs en disant : vous avez une offre, qui est en train de se déployer, qui est en train d'augmenter, avec une électricité locale qui alimente vos nouvelles mobilités ou vos contrats d'électricité locaux, cela vous permet vous-même de faire votre transition ».

Emmanuelle de Jesus

Le pouvoir des mots dans la gouvernance



EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD, CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE ET PROFESSIONNELLE.

La « motivation » en entreprise

On ne cesse de nous rebattre les oreilles avec cette « motivation » comme si cette notion était nouvelle dans l'entreprise, or un peu de recherche nous permet de remonter jusqu'à Saint Augustin qui la présentait comme le désir d'apprendre... L'étude de la « motivation » peut être mise en perspective à travers plusieurs auteurs qui ont traité de l'entreprise, alors : remontons le temps !

1911 : Frederick Taylo : préconise de former les salariés en les spécialisant dans une tâche (découpage des tâches), ainsi ils obtiennent de bons résultats et donc une satisfaction -> motivation + rendement.

Années 20 : Elton Mayo : la motivation au travail varie en fonction des relations humaines. C'est le sentiment de reconnaissance et d'appartenance à l'entreprise qui motive.

1935 : Kurt Lewin montre qu'associer les membres d'un groupe aux décisions motive et génère une dynamique de groupe.

1954 : Abraham Maslow : la motivation répond à un besoin non satisfait - il met ce besoin en haut de la pyramide : besoin de l'accomplissement de soi. Victor Vroom lui, relie la motivation d'un individu à ses attentes et les chances qu'il possède de les atteindre. La motivation dépend de la confiance qu'a l'individu dans ses capacités à atteindre l'objectif.

1959 : Herzberg met en relation la motivation et la satisfaction au travail en présentant les facteurs intrinsèques et les facteurs extrinsèques.

1960 : Douglas Mac Gregor (1906-1964) identifie deux théories. La théorie X (l'homme n'aime pas le travail mais il s'y contraint par la mise en place de contrôles / sanctions - carotte / bâton management autoritaire). Théorie Y : l'homme aime son travail dès lors qu'on lui accorde de l'autonomie, on lui fait confiance, il devient alors un vrai collaborateur, il donne le meilleur de lui-même sans besoin de contrôle. 1960 : Skinner prône lui que la motivation est enrichie par les réussites et qu'à l'opposé, les sanctions et les échecs la brisent.

1973 : Peter Druker. Le pape du management - la motivation doit être l'objectif essentiel des managers, elle réside dans 5 tâches : fixer les objectifs/organiser le travail/communiquer/fixer des normes et former le personnel.

1975 : Deci et Ryan distinguent les motivations intrinsèques (ce qui appartient à l'individu - induit par le plaisir et les motivations extrinsèques (action provoquée par la circonstance extérieure / ex : sanction / punition / pression sociale / récompense).

1980 : William Ouchi ou la théorie Z : la confiance est accordée au salarié -> responsabilités -> moins de contrôle -> plus d'autonomie.

1985 : Deci et Ryan : l'auto-détermination explique l'engagement de l'individu.

2000 : AJ Elliott : la motivation réside dans un but à atteindre.

2004 : Albert Bandura : la motivation repose sur l'analyse par l'individu entre les résultats obtenus et les objectifs visés alors l'auto efficacité devient facteur de réussite.

Côte-d'Or. Dans un contexte de forte crise du logement n'épargnant pas la métropole dijonnaise, Habellis renforce son offre sur l'agglomération avec sa résidence « Impulsion ».

3,5 M€ investis pour 22 nouveaux logements sociaux

Acteur majeur du logement social en Côte-d'Or avec plus de 6.000 logements gérés, dont 3.790 logements sur la métropole dijonnaise, Habellis inaugure sa toute nouvelle résidence, boulevard de l'ouest à Dijon. Réalisée en maîtrise d'ouvrage par le groupe Edouard Denis (promoteur-constructeur), « Impulsion » est « une maison individuelle sur un terrain de 1.800 m², transformée en 22 logements », résume Jean-François Buet, président d'Habellis. Ce sont en effet 11 appartements de type T2, neuf de type T3 et deux de type T4, tous à la norme RT2012, répartis sur deux bâtiments en R+1 plus combles. Le tout représente une surface habitable de 1.250 m², soit un investissement de 3,5 M€ pour Habellis. « Cet investissement est une bonne nouvelle car nous sommes dans une période d'une rare intensité », explique le président du bailleur social. Nous sommes



La résidence « Impulsion » propose des logements avec des espaces extérieurs généreux, tels que des balcons et des surfaces d'espaces verts. Crédit : JDP

au cœur d'une crise qui fragilise tous les pans d'activité de l'habitat abordable. C'est important de maintenir une activité dynamique malgré le contexte. La construction de logement est un facteur d'attractivité pour les territoires et les communes comme Dijon car elle offre des capacités d'accueil à de nouveaux habitants ». Les 22 logements mixtes seront proposés en locatif abordable (cinq PLS, sept PLAI et dix PLUS), à destination

de personnes éligibles aux logements à loyer modéré, soit « plus de 70% de la population dijonnaise », selon Pierre Pribetich, premier vice-président de Dijon métropole.

UNE SITUATION ALARMANTE

« Cette construction répond à un besoin urgent qui est celui de l'accès à un logement, et notamment pour les personnes aux revenus modestes », insiste

Pierre Pribetich. En effet, malgré une politique volontariste de la métropole dijonnaise en matière de construction de logement et de mixité sociale - 18.000 logements ont été construits en 20 ans, élevant la part de logements sociaux de 11% en 2001 à 21,29% en 2023 -, plus de 11.600 dossiers de premières demandes sont en attente, dont 8.000 pour la seule ville de Dijon. « Je regretterai toujours que la construction de logements soit un sujet qui donne lieu à des manifestations. Ce combat est un combat de nantis, appuie le premier vice-président. Notre métropole est le seul territoire régional qui voit sa population augmenter. La construction de logements est donc essentielle et c'est d'autant plus important face au vieillissement de la population, face à l'augmentation des demandes de logement social, mais aussi face à l'augmentation des étudiants qui sont 40.000 aujourd'hui ».

Killian Roblot

Côte-d'Or. Le programme de bureaux éco-construit ouvrira en 2025 à Quetigny. Le groupe Guiton y a investi plus de 10 M€ et compte y installer son siège social et ses activités d'ingénierie.

Europa Fields, le pari du Groupe Guiton

Des murs isolés avec du coton recyclé, c'est le choix technologique utilisé par Groupe Guiton pour son projet Europa Fields, un ensemble tertiaire de 3 900 m² où le constructeur installera notamment son siège social et ses activités d'ingénierie. La parcelle de 6.000 m² implantée le long du Boulevard de l'Europe à Quetigny, où sera construit le projet, est issue d'un ensemble immobilier industriel qui disposait d'une grande réserve foncière non construite. 4000 m² ont été vendus au promoteur, la deuxième parcelle (également non construite) d'environ 2.000 m² « appartenait à la commune qui cherchait à la céder pour un projet de qualité qui s'intégrerait facilement dans l'environnement à la limite de la zone d'activité, d'une zone pavillonnaire et de zones agricoles », détaille Florent Puchot (Progestim), chargé de la commercialisation. Le bâtiment propose huit pla-



Le bâtiment vise le label Breeam Very Good et la certification Bâtiment durable BFC. Crédit : Groupe Guiton.

teaux répartis sur quatre niveaux, dont une partie sera destinée à la location.

LUTTER CONTRE LA FAST-FASHION

Le constructeur a investi plus de dix M€ dans le projet, qui ambitionne d'afficher des performances énergétique et un « bilan carbone 27% en dessous des

quotas règlementaires imposés par la RE 2020 » précise Florent Puchot. Pour y parvenir, l'isolation sera donc réalisée en coton recyclé, issu de vêtements ou de tissus industriels mis au rebus - l'isolant est composé d'environ 70 % de coton, 15 % de textiles synthétiques et 15 % de fibres polyester. On peut ensuite le retrouver en vrac, pour isoler les

combles perdus, ou en rouleaux et en panneaux pour l'isolation des murs. Une première pour le secteur tertiaire de la région, une initiative du promoteur « horrifié par la pollution engendrée par la fast-fashion. » Les sols en moquette sont également issus de filières de recyclage. L'ossature bois sera constituée de bois en provenance du Jura ou du Morvan. Le noyau central de la construction sera réalisé avec un béton bas carbone. Une grande quantité de panneaux photovoltaïques en autoconsommation alimentera en électricité les services généraux de l'immeuble en parties communes et parties privatives (y compris, chauffage, climatisation, éclairage, ventilation et stationnement).

Le bâtiment, dont les travaux débuteront en septembre 2024 et sera livré en 2025, vise plusieurs labels environnementaux, tels Breeam very good et Bâtiment durable bfc (BDBFC), porté par l'association Terragilis.

Nour Marouf

Saône-et-Loire

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION (MBA) A ÉTRENÉ LE 31 MAI SON NOUVEAU BÂTIMENT À LA CITÉ DE L'ENTREPRISE.



Avec 27 entreprises aussi bien industrielles que tertiaires et près de 300 emplois, la Cité de l'Entreprise située au sud de la ville de Mâcon continue d'attirer les entrepreneurs. Vendredi 31 mai, le président de l'agglomération et maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, a procédé au traditionnel découpage de ruban devant le bâtiment D dont la rénovation a coûté 1 M€, la moitié de la somme ayant été apportée par l'État et la région. Deux entreprises y ont pris place : Synapse Construction, société d'ingénierie de la construction (déjà présente sur le site dans un autre lieu) sur 420 m² pour 29 salariés et Food pulse studio, jeune entreprise fondée par Alexandre Grima, trop à l'étroit dans le centre-ville, et qui sur ses 220 m² va pouvoir développer son activité de production de publicités pour les marques agroalimentaires (Barilla, Danone, Jägermeister, etc.)

VINGT BOUGIES

Un agrandissement qui confirme le succès de cette zone créée en 2004 dont la vocation est d'aider les jeunes entreprises à se lancer. En 20 ans, la Cité a accueilli 46 entreprises et contribué à la création de 600 emplois. La vice-présidente de MBA, Christine Robin, a rappelé le rôle « d'amorçage » de la Cité pour les entreprises naissantes, en attendant que celles-ci ne s'agrandissent et ne prennent leur envol, à l'image de la société Matawan, spécialiste du voyage intermodal. En août, c'est la société Edmond (packaging de luxe) qui viendra prendre place dans la cité et cela ne devrait pas s'arrêter là. MBA a fait des entreprises du secteur nucléaire et biomédical des cibles prioritaires pour son recrutement. Le conseiller régional Bertrand Veau a insisté pour sa part sur la nécessité de continuer à réhabiliter l'existant (la cité est implantée sur l'ancien site de la Seita) plutôt que d'artificialiser de nouvelles terres. Cette réussite de la Cité récompense la stratégie volontariste d'accueil d'entreprises sur le territoire de Mâconnais Beaujolais Agglomération qui s'appuie par ailleurs à lancer la zone « Saône digitale » dédiée aux start-ups du numérique, annoncée « futuriste et exemplaire en matière de développement durable ».

David Bessenay

en bref Doubs

SHINE RESEARCH (DOUBS) S'ILLUSTRE DANS LA CRÉATION D'UN NOUVEAU JEU VIDÉO.

L'éditeur de jeux vidéo Nacon s'associe au studio Shine Research (Doubs) dans le développement d'un nouveau projet qui s'inscrit dans la gamme de jeux Life. Architect Life: A House Design Simulator, invite le joueur à prendre la tête d'un cabinet d'architecte pour concevoir et construire les maisons dont rêvent ses clients. Le jeu sera disponible sur PC, PS5TM, Xbox Series et Nintendo Switch en 2025.

COLLECTIVITÉS

La prison travaille à la réinsertion

Bourgogne Franche-Comté. La convention de partenariat entre la région BFC et la direction interrégionale des services pénitentiaires 21 a été renouvelée le mardi 4 juin, pour une durée de cinq ans. Cette convention encadre les dispositifs de formation professionnelle des personnes sous main de justice dans les maisons d'arrêt et les deux établissements pour peine en BFC.



Mardi 4 juin a vu le renouvellement

pour cinq ans de la convention qui lie la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DSIP) de Dijon à la région BFC dont l'objet est de formaliser les dispositifs de formation professionnelle au sein des établissements pénitentiaires (les huit maisons d'arrêt et les deux établissements pour peine) que compte la région. La BFC y consacre en 2024 un peu plus d'1M€ donc 250.000 € pour la rémunération des personnes sous main de justice : chaque heure de formation professionnelle comme de travail pénitentiaire est en effet rémunérée, sachant qu'une partie de cette rémunération est utilisée pour l'indemnisation des victimes.

Ces formations dispensées sont en lien étroit avec les besoins du territoire (métiers du bâtiment, de la restauration, de la propreté et de l'hygiène...), afin de répondre à plusieurs enjeux, comme l'a précisé Guillaume Piney, directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon : « ces dispositifs préservent de la réitération de comportements nocifs à la société (prévention de la récidive, ndlr) ; ce sont des temps de prise de conscience et pas de délitement et de régression », en plus qu'ils visent à la réinsertion, en augmentant l'employabilité des personnes en sortie de détention. Les formations, mixtes, se font en milieu carcéral, où ont été installés les indispensables plateaux techniques financés, eux, par l'administration pénitentiaire. Pour Isabelle Liron, vice-présidente régionale en charge notamment des formations professionnelles hors lycées qui a cosigné la convention au nom de la



La formation professionnelle, le travail pénitentiaire comme les remises à niveau (dispositif CléA) permettent aux personnes sous main de justice d'échapper pour quelques heures par jour au quotidien de la prison et a pour ambition d'augmenter leurs chances à la sortie. « Ça montre qu'on est dans la réinsertion », témoigne une jeune femme qui a bénéficié d'un CléA. À droite : Isabelle Liron, vice-présidente du conseil régional en charge notamment de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et Guillaume Piney, directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon ont signé le renouvellement de la convention entre les deux entités qui formalise les dispositifs de formation au sein des établissements pénitentiaires de la région BFC. Crédit : JDP.



région BFC, « si le travail en contexte fermé est plus compliqué, la formation sur des métiers en tension et porteurs est de bon augure pour la sortie ». C'est aussi l'espoir qu'ont les stagiaires des différents dispositifs, ainsi qu'ils ont pu en témoigner (lire ci-contre).

REGAGNER LA SOCIÉTÉ

L'administration pénitentiaire avait prévu une visite des locaux dédiés à la formation, notamment l'atelier de peinture. Succession de sas, de portes métalliques soigneusement refermées, tintement de clefs... La prison est un lieu continuellement sonore mais aussi brutalement visuel, comme en témoigne la fresque composée par des détenus, des mots entremêlés qui ornent le couloir menant aux ateliers : « terreur », « colère », peut-on notamment lire. Normal, peut-on imaginer, dans

un lieu où la privation de liberté se double d'une surpopulation carcérale qui s'établit à 180% de « taux d'encombrement », comme l'explique le directeur de la maison d'arrêt de Dijon qui insiste sur l'importance des dispositifs de formation professionnelle à l'intérieur de la prison : « Il y a

une forte demande de ces formations comme du travail pénitentiaire que l'on ne peut pas toujours satisfaire. Mais le positif, c'est que 50% des gens formés sur des Titre IV (actuel niveau bac pro, ndlr) trouve du travail à la sortie. Il y a aussi une vraie fierté personnelle des gens de terrain qui

viennent enseigner ici, souvent d'anciens artisans, ainsi que du personnel pénitentiaire de s'impliquer dans ces formations. Notre but, c'est de faire avancer les personnes, pas de les faire revenir ! »

Emmanuelle de Jesus

« Ça a donné un sens à ma vie »

Quatre personnes ont témoigné à l'issue de la signature de la convention, qui toutes ont bénéficié du dispositif CléA. Ce dernier permet une remise à niveau des fondamentaux en français, mathématiques, informatique..., mais délivre aussi de l'information sur les règles en entreprise, le savoir-être au travail, la réglementation et dispense l'accès au brevet de secourisme. Ce dispositif, comme le travail pénitentiaire ou la formation professionnelle en détention est rémunéré (trois €/heure) ; une part de cette rémunération sert à l'indemnisation des victimes.

« Neuf mois d'incarcération et dix ans dans la rue » ont laissé des traces chez **A., maman de cinq enfants**. Intégrer le CléA lui aura permis de retrouver une certaine estime de soi et de reprendre espoir. « Je veux retrouver la voie du travail. J'ai appris à travailler en groupe alors que je suis une solitaire, à respecter chacun, et être assidue, j'ai réussi sur ce plan, je suis contente. Faire ce CléA, c'est se lever pour quelque chose, cela m'a aidé par rapport à ma dépression qui m'a beaucoup gêné dans le travail. Ça montre qu'on est dans la réinsertion ».

Ce sont **déjà 18 mois d'incarcération pour cette jeune femme**, sous mandat de dépôt, donc non jugée encore et qui ignore la durée totale de sa peine. Le CléA lui a permis « de me lever tôt, moi qui suis une grande dormeuse, de penser à autre chose que la cellule ou la promenade. Nous avons aussi passé notre brevet de secourisme, j'ai pu me remettre à niveau en français, en mathématiques... J'ai pu réfléchir à ce que je voulais faire plus tard, j'aimerais être aide à domicile car j'aime aider les gens ».

Encore trente mois de détention pour N. qui a apprécié les remises à niveau en français et mathéma-



Une fresque réalisée par les détenus est présente dans le couloir menant aux ateliers. Crédit : JDP.

tiques et « en informatique. J'ai appris à me servir d'un ordinateur, chose que je ne savais pas faire ». Mais c'est le travail sur soi, sur le fait de « me connaître mieux, sur le bien-être de moi-même qui m'a beaucoup plu ». N. a prévu de passer un autre diplôme afin de maximiser ses chances de réinsertion après la détention.

Pour **S., technicien**, intégrer le CléA avait d'abord une motivation financière, « pour soulager mon père qui m'aide pendant la détention ». Mais il a aussi découvert « un but à mes journées. Pouvoir sortir de la cellule, où les journées sont longues, ça a donné un sens à ma vie. » S. a appris à décrypter une fiche de paie, a appris « les règles en entreprise, à écouter les autres ». Il espère à sa sortie « retrouver son travail si mon patron veut bien et reprendre une vie normale ».



Isabelle Liron avec Jérôme Chareyron, directeur de la maison d'arrêt de Dijon depuis début 2024. Crédit : JDP.

Yonne. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer est venu soutenir la liste emmenée par Valérie Hayer lors d'une réunion publique qui s'est tenue, mardi 4 juin, dans la salle de conférences de l'abbaye Saint-Germain.

Pour l'Europe, Gérald Darmanin joue les vedettes américaines



L'Europe, l'Europe, l'Europe...» À quelques jours d'un scrutin qui, le moins que l'on puisse dire, ne suscite pas l'envie de faire des sauts de cabri chez un corps électoral plus préoccupé par les questions de politique intérieure, la liste de la majorité présidentielle « Besoin d'Europe » a tenté d'entretenir la foi à l'abbaye Saint-Germain alors que les différents sondages annoncent un taux d'abstention proche des 50 %. Devant près de 200 personnes - dont un parterre de responsables politiques acquis à la cause parmi lesquels l'ancien président du conseil régional de Bourgogne et sénateur de la Côte-d'Or François Patriat, de l'ancien ministre et sénateur de l'Yonne Jean-Baptiste Lemoyne, du député André Villiers ou encore du maire de Nevers et conseiller régional Denis Thuriot.

Quatre candidats à un strapontin strasbourgeois se sont succédés à la tribune pour rappeler les enjeux de ces élections européennes, promises au Rassemblement national (RN). Adversaire tout désigné parmi les 37 listes en course dimanche, le parti de Jordan Bardella crédité de 32 % d'intention de votes a été sous le faisceau des critiques pour son inaction et son opposition systématique. Tout comme Raphaël Glucksmann. « C'est notre majorité qui a fait voter le plan de relance européen qui a permis de financer à hauteur de 40 % France relance », a martelé Shannon Sheban, la jeune conseillère municipale à Rosny-sous-Bois et présidente du parti Renaissance en Seine-Saint-Denis. Venu louer les vertus du « Plan Delors » et ces 1.000 milliards d'euros d'investissement pour l'autonomie stra-

tégique, l'ancien maire de Nancy (Meurthe-et-Moselle) et président du Parti radical, Laurent Hénart, a rappelé que les « deux tiers de nos imports-exports sont issus de l'Union européenne, d'où la nécessité d'une Europe forte » et que la liste de Valérie Hayer représentait le seul vote utile. « Ce n'est pas une fatalité de voir l'extrême droite monter l'élection après l'élection », a avancé, quant à lui, Christophe Grudler, le député européen du Territoire de Belfort. Une fatalité, non, mais une réalité.

L'AGRICULTURE, FORCÉMENT

Dans un département à caractère rural comme celui de l'Yonne, l'intervention de l'europarlementaire bourguignon Jérémy Decerle ne manquait pas d'intérêt sur fond d'autonomie alimentaire et de transition écologique. « Nous avons fait le boulot pendant cinq ans pour imaginer une politique agricole équilibrée et la plus verte de l'Histoire », s'est félicité l'ancien président des Jeunes agriculteurs (JA) de Saône-et-Loire et éleveur de Charolais à Chevagny-sur-Guye. « Aujourd'hui, 25 % des aides de la Pac sont conditionnées à des considérations environnementales. Aucun secteur d'activité ne fait reposer ses revenus sur des critères écologiques. »

Défendant l'idée d'un « Green Deal » et de ces « mesures-miroir », le numéro 14 sur la liste de la majorité présidentielle s'est défendu de tout « dogmatisme ». « Il est inadmissible que nous laissions entrer dans l'espace européen des produits alimentaires qui ne respectent pas les règles que nous imposons à nos agriculteurs ! » Fustigeant à son tour la vacuité des lignes politiques de ses opposants - « Le siège de Bardella au Parlement européen n'est pas usé... » -, le chef d'entreprise de 35 ans a fait voler en éclat les arguments de ceux qui reprochent au macronisme d'avoir fait sauter les lignes. « Nous n'avons jamais interdit aux Socialistes et aux Républicains d'avoir de bonnes idées, pour qui le seul programme est de flirter avec les idées de la Nupes ou de l'extrême droite. »

L'IMMIGRATION, ÉVIDEMMENT

Attendu sur son terrain de prédilection, l'actuel ministre de l'Intérieur et des outre-mer n'a pas déçu... « Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'immigration mais de savoir s'adapter en prenant en compte l'accueil d'un certain nombre de personnes », a-t-il expliqué avant de railler l'idée de double frontière. « Dans ma seule ville de Tourcoing, il existe 17 points de passage avec la Belgique, cela n'a pas de sens ! » Gérald Darmanin a



De gauche à droite : Shannon Sheban, présidente du parti Renaissance en Seine-Saint-Denis, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mers et l'eurodéputé sortant Jérémy Decerle. Crédit : JDP.

néanmoins défendu avec vigueur la nécessité d'une politique européenne commune en la matière. « Comment peut-on imaginer la libre circulation dans un espace sans en contrôler les limites ? Nous devons pouvoir connaître l'identité de ceux qui entrent. » Une « aberration » à laquelle vient de mettre fin le « Pacte migratoire », adopté à l'unanimité et dont sa mise en œuvre débutera en octobre prochain avec la création de la fiche biométrique.

Le verbe haut, le « premier flic de France » a illustré, exemple à l'appui, les nouvelles règles à venir dans cette « Union migratoire » qui n'a jamais été construite auparavant et qui devrait permettre de mieux lutter contre le trafic de drogues. Comme les changements en matière de demandes d'asile qui se feront désormais à la frontière de l'Europe et non plus, dans le pays d'accueil, ou ceux en matière de contrôles portuaires « les mêmes au Havre qu'à Anvers ». « Nous devons pouvoir distinguer les demandes d'asile de l'immigration irrégulière », rappelant, au passage, que « 70 % des demandes sont refusées en France et que 70 % des recours le sont par les tribunaux. » Une allocution, à peine voilée, en forme de bilan de l'action du gouvernement. Même lors d'une campagne européenne, la politique nationale n'est jamais bien loin.

Stéphane Bourdier

Région BFC

COOPÉRATION INTERREG FRANCO-SUISSE : SEPT PROJETS BÉNÉFICIERONT DE 2,3 M€ DE FEDER.

Les partenaires du programme de coopération territoriale Interreg France-Suisse se sont réunis le jeudi 16 mai, à l'occasion du comité de suivi à Courtelary (Canton de Berne) où ils ont été accueillis par Étienne Klopfenstein, président du Conseil du Jura bernois. Ce comité, sous la co-présidence de David Eray, ministre du Canton du Jura, et de Valérie Pagnot, conseillère régionale BFC en charge des coopérations transfrontalières, a sélectionné sept projets qui bénéficieront d'un soutien de près de 2,3 millions d'euros de FEDER (fonds européen de développement régional). Le programme Interreg France-Suisse dispose d'un budget de 69,7 millions d'euros du Feder et de 50 millions de francs suisses (fonds fédéraux et cantonaux) pour la période 2021-2027. Le prochain dépôt de projets est ouvert jusqu'au 13 septembre 2024.



« Nous devons pouvoir distinguer les demandes d'asile de l'immigration irrégulière », a soutenu Gérald Darmanin. Crédit : JDP.

en bref



Bourgogne-Franche-Comté. À l'occasion de son Assemblée générale ordinaire annuelle, l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) partage son bilan d'activité 2023.

« Une région leader en matière de développement économique »

Dijon Créée en 2017 sous l'impulsion de Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, l'AER BFC « accompagne le développement économique et l'emploi sur les huit départements de la région, rappelle Martine Abrahamse-Pleux, directrice générale de l'AER BFC, en fidélisant les entreprises et en allant chercher de nouvelles implantations ». En 2023, le nombre de projets d'entreprise aboutis a été maintenu grâce au travail d'ingénierie mené par le pôle développement économique et prospection. Fin décembre 2023, l'agence comptait 742 projets d'entreprise en portefeuille, dont 47% de projets exogènes et 92 projets aboutis, créant ou maintenant 3.626 emplois. Côté attractivité, l'AER BFC a participé à 34 salons et événements en France et à l'international, tout en conduisant



L'Assemblée générale ordinaire de l'AER BFC se tenait au conseil régional à Dijon. Crédit : AER BFC

plusieurs missions de prospection à l'étranger. Finalement, l'année passée, la région BFC se positionnait à la cinquième place nationale pour l'accueil des Investissements directs étrangers avec 160 projets et la création ou le maintien de 3.059 emplois. « Ces résultats confirment le très bon positionnement de la Bourgogne-

Franche-Comté comme région leader en matière de développement économique, notamment dans le domaine industriel », se félicite Jean-Claude Lagrange, président de l'AER BFC.

SOUTIEN À L'INNOVATION

Porteur de la presta'innovation, un financement en faveur des PME engagées dans un

projet d'innovation -, l'AER BFC annonce avoir instruit 61 dossiers en 2023 et attribué 55 aides pour un investissement de 367.900 €. « En éco-innovation, 60 entreprises ont fait l'objet d'un financement et/ou d'un suivi technique approfondi, et 24 en récupération de chaleur, ajoute l'agence. Deux parcours d'ateliers dédiés à l'écoconception et aux modèles économiques durables ont été lancés. Ils sont les prémices d'un accompagnement dans la durée des 26 entreprises participantes ». « Hydrogène, énergies renouvelables, biotechnologies, mobilités, horlogerie, luxe... Notre région est riche en filières d'excellence, à haut potentiel de développement, d'emplois et de valeur ajoutée, observe Marie-Guite Dufay. Elles constituent de réelles opportunités pour construire l'économie régionale du futur ».

Killian Roblot

BFC

LA REMISE DES PRIX DU PREMIER CONCOURS « TOUS À TABLE », À DESTINATION DES ÉQUIPES DE CUISINE DES LYCÉES DE LA RÉGION, AVAIT LIEU LE MERCREDI 5 JUIN.

La compétition avait pour objectif de mettre en valeur la charte qualité de la restauration tout en donnant envie aux lycéens de fréquenter la restauration scolaire. Il s'agissait aussi de mieux recruter les cuisiniers de demain en suscitant des vocations et valorisant l'envie de transmettre. Le concours devait enfin valoriser l'esprit d'équipe, la cohésion et le potentiel culinaire des équipes de restauration.

Pour ce faire, les quatre équipes en lice devaient préparer et faire déguster un plat et un dessert sur la thématique des Jeux olympiques avec deux produits imposés (truite et miel) à un jury de professionnels, de techniciens et d'élus régionaux.

C'est Océane Godard, vice-présidente de la Région en charge des lycées, qui a remis le premier prix au lycée Eiffel de Dijon (21), suivi par le lycée Mathias de Chalon-sur-Saône (71) et le lycée Montchapet de Dijon. L'ENIL de Mamirolle (25), lauréat du quatrième prix, ferme la marche.

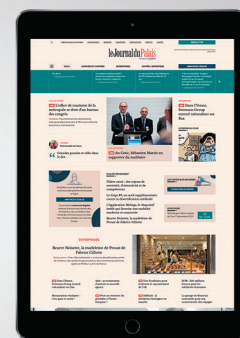
en bref



ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE
120€



Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Journal du Palais - Service abonnement
2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

leJournalduPalais

Reso Hebdo Éco

La fidélisation et le recrutement au cœur des enjeux selon les RH

Intew. Quel est le moral des professionnels RH ? Comment perçoivent-ils leur métier et son évolution ? Quels sont les sujets qui vont les mobiliser le plus en 2024 ? Les Editions Tissot et Payfit publient le 7ème baromètre « Les RH au quotidien » réalisé auprès de plus de 900 professionnels des RH.

par Les Editions Tissot pour RésoHebdoÉco, association regroupant 27 titres de presse hebdomadaire économique régionaux en France. reso-hebdo-eco.com



Dans un mar-
c h é
t r è s

concurrentiel, marqué par des pénuries de talents sur de nombreux métiers, l'heure est à la fidélisation des salariés, anciens ou plus récemment recrutés. Près des 2/3 des responsables des ressources humaines (RH) : 64 %, + 12 points par rapport à 2023, pensent que ce sera LE sujet phare de l'année et prévoient d'intensifier leurs actions pour retenir leurs talents.

Le recrutement va également continuer d'occuper une place prépondérante dans le quotidien de ces professionnels, même si 59% des RH le placent en seconde position de leurs priorités 2024 (- 7 points vs 2023).

Pour répondre à ce double enjeu, dans ce contexte inflationniste, la politique de rémunération des salariés devient un levier central de fidélisation et de recrutement. Près d'un RH sur 2 (45%) a travaillé sur une politique salariale plus attractive.

RÉMUNÉRATION ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Les RH perçoivent une pression croissante des salariés pour engager des actions sur la qualité de vie au travail (71%) et la rémunération (64%) : +15 points par rapport à 2022 !

Si, en 2023, l'hybridation du travail était au cœur de la stratégie de recrutement et de fidélisation, en 2024, 60% des répondants affirment que la politique de télétravail n'a pas évolué dans leur entreprise. 21% des professionnels RH déclarent même qu'elle est devenue plus flexible. Certaines entreprises ont néanmoins fait marche arrière : pour 13%, la politique de télétravail est aujourd'hui moins flexible et une ultra minorité (6%) l'a même totalement supprimée.

Le sujet de la revalorisation des salaires est plus que jamais d'actua-



FREEPIK

lité. Les RH s'attendent à consacrer en 2024 davantage de temps aux négociations et revalorisations salariales. Des augmentations individuelles (62%) plus que collectives (41%) sont projetées dans un grand nombre d'entreprises interrogées. 40% des RH misent sur les primes individuelles et 34% sur des rémunérations additionnelles de type intéressement, participation ou encore épargne salariale.

LA DIMENSION HUMAINE AU CŒUR DES MOTIVATIONS

« Un métier passion, prenant et enrichissant qui évolue continuellement », déclare un des répondants. L'engouement pour le métier ne faiblit pas puisque 71% des RH se voient toujours exercer cette profession dans 10 ans. Et que plus de 9 sur 10 se sentent utiles dans leur mission et y trouvent du sens au quotidien. À ce titre, concilier les attentes des salariés avec celles de la direction constitue la principale source de satisfaction de près de la moitié d'entre eux (45%), suivie par l'accompagnement de l'évolution des salariés.

La dimension humaine du métier reste de loin la première motivation pour un professionnel RH sur deux. Accompagner les salariés et travailler sur la gestion des carrières ou les conditions de travail est au cœur de leur engagement ; un indicateur en hausse de 6 points par rapport à 2023 et de 10 points par rapport à 2022 !

La dimension sociale du métier, de son côté, perd de l'importance avec -7 points entre 2023 et 2024. Communiquer vers le personnel, gérer les litiges et accompagner les grands projets d'entreprise ne séduisent plus que 23% des RH. « Comme depuis plusieurs années, le Baromètre 2024 nous confirme que le métier de RH est un métier passion, neuf RH sur dix se sentent utiles et motivés. Leur principal défi cette année sera de consacrer du temps aux missions qu'ils aiment le plus : accompagner les salariés, concilier les intérêts des salariés avec ceux des dirigeants », commente Marie-Alice Tantardini, directrice des ressources humaines chez PayFit.

Il faut être sur tous les fronts et « la fonction RH devient de plus en

plus compliquée à assumer » selon l'un des répondants. Huit RH sur dix se sentent sur-sollicités, proches de l'épuisement et ne s'attendent pas à des améliorations en 2024. 73% des RH interrogés se déclarent également frustrés. Car si leur principale motivation est de travailler sur la qualité de vie au travail et l'évolution des salariés, la réalité n'est pas à la hauteur de leurs aspirations : plus un sur deux (55%) consacre encore au moins la moitié de son temps à des tâches administratives !

« Le métier se complexifie avec des enjeux de plus en plus lourds d'engagement, de santé mentale, d'absentéisme, alors que l'administratif s'alourdit sans vraiment créer de valeur », note l'un d'entre eux.

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Pour mener à bien leurs différents projets et missions, 59% des professionnels RH déclarent toujours manquer de temps et surtout de budget, soit + 13 points qu'en 2022 sur ce dernier item.

Le manque de budget est le principal frein à l'équipement en outils digitaux, pourtant largement plé-

biscités pour le gain de temps et d'efficacité qu'ils apportent, pour 66% d'entre eux, soit quatre points de plus qu'en 2023.

Ils y ont néanmoins largement recours (83%) pour la paie, la gestion des absences et congés, le stockage des informations et le recrutement.

« La digitalisation a certes permis d'aider les RH dans leur quotidien ces dernières années, mais le temps passé en tâches à faible valeur ajoutée est toujours important, et inversement proportionnel à celui que ces professionnels aimeraient consacrer à la gestion des carrières ou aux conditions de travail, moteur de leur engagement dans ce métier, constate Caroline Acs, directrice générale des Editions Tissot. Les outils qui simplifient les procédures RH et les aident à prendre des décisions soumises à une réglementation complexe et en constante évolution leur font encore trop souvent défaut. En dépit de cela, nous nous réjouissons que la grande majorité d'entre eux se sente toujours utile, motivée, et animée par la conviction de faire grandir l'humain dans l'entreprise ».

Opinions

Foncier agricole : protéger les agriculteurs français

Géraldine Grangier, Députée du Doubs

Aujourd'hui, nous le savons, l'accès au foncier agricole est devenu un enjeu tant la financiarisation des surfaces agricoles se généralise et menace jusqu'à notre souveraineté alimentaire. Alors qu'une profonde et légitime révolte du monde agricole continue de traverser la France, l'accaparement des terres agricoles par des investisseurs étrangers interroge et devient un problème majeur auquel il convient de s'attaquer pour permettre l'installation prioritaire de nouvelles générations d'agriculteurs français.

C'est le travail que j'ai réalisé sur le sujet depuis mon élection.

La proposition que je défends répond à un besoin réel dans ma circonscription du Doubs, dont les agriculteurs se retrouvent en concurrence directe avec les agriculteurs Suisses pour l'exploitation des terres agricoles françaises, mais cette problématique se retrouve aussi sur l'ensemble du territoire national.

Ce sujet a longuement été travaillé, muri et nourri par mes nombreux échanges avec les agriculteurs de plusieurs Régions ainsi que des spécialistes de la gestion du foncier agricole. En amont de la rédaction de cette proposition, j'ai aussi interrogé le ministre de l'Agriculture dès le 10 janvier 2023 et multiplié les interventions

sur la nécessité de garantir la souveraineté des terres agricoles françaises, l'installation de la nouvelle génération d'agriculteurs, notre indépendance alimentaire et en définitive l'agriculture française telle que nous la connaissons. À la veille des élections européennes, cette proposition affirme comme une priorité de protéger le foncier agricole contre l'accaparement par des sociétés étrangères et sanctuarise par un dispositif juridique efficace l'acquisition des terrains aux seuls exploitants français. « *Je veux faire de tous les citoyens français des privilégiés dans leur propre pays* » déclarait Marine Le Pen en avril 2022. Au risque de disparaître, la profession d'agriculteur nécessite en effet plus que jamais, d'être privilégiée sur ses propres terres. A cette fin, le principe même de priorité nationale doit s'appliquer dans le domaine de l'achat du foncier agricole, à travers le contrôle des investissements réalisés en la matière.

Pour moi, oui les agriculteurs français doivent demeurer les premiers exploitants du foncier agricole en France ! En d'autres termes : les agriculteurs français doivent être prioritaires dans l'exploitation des terres agricoles françaises ! Il est opportun ici de l'affirmer car les terres agricoles représentent une ressource unique et surtout limitée. Leur préservation est indis-

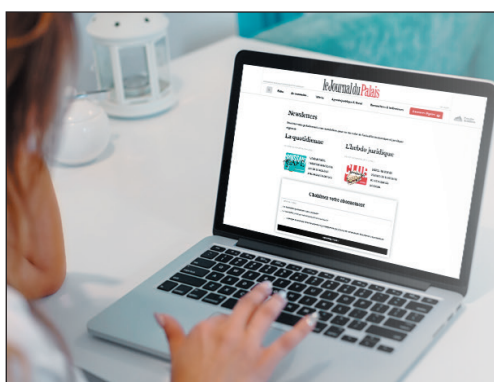
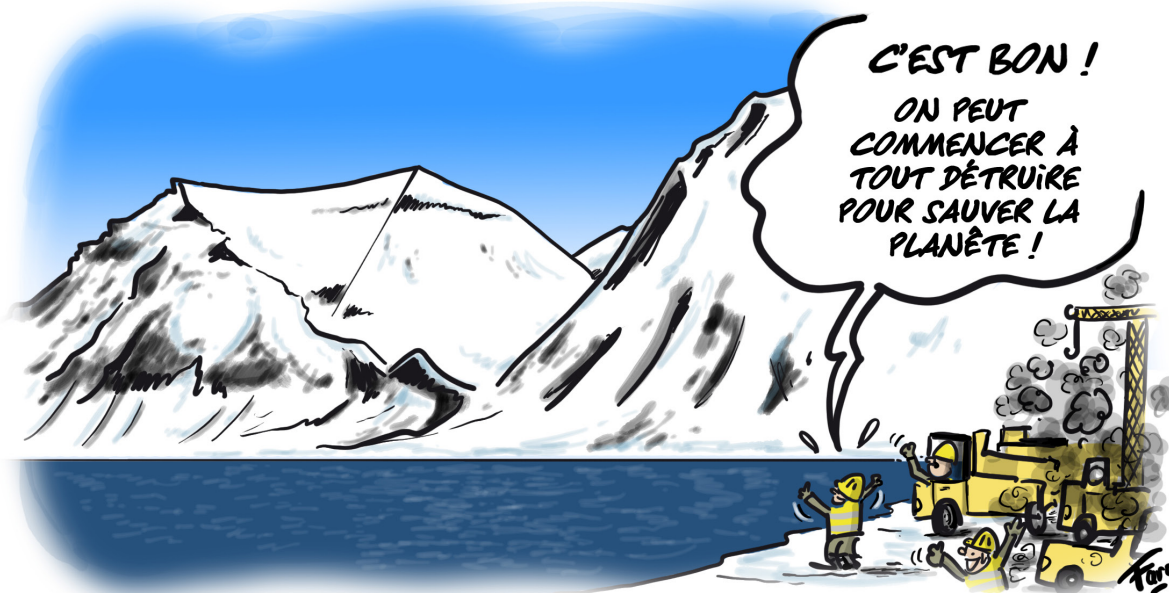
pensable et conditionne l'avenir de l'agriculture et des agriculteurs dont l'effectif, dois-je le rappeler, a été divisé par quatre en quarante ans et dont le nombre d'exploitations a été divisé par cinq entre 1955 et 2013.

Sans protection législative efficace, les campagnes françaises et nos terres agricoles ont été captées facilement par des multinationales étrangères, notamment asiatiques.

À ces opérations d'acquisitions massives d'investisseurs étrangers, il faut aussi ajouter dans les zones frontalières comme le Doubs, la captation de foncier par des agriculteurs suisses, ainsi qu'en témoigne le président départemental de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) : « *Dans certains coins frontaliers du Doubs, on voit des Suisses acheter des terres pour l'exploitation agricole, notamment les foins. Ils n'ont pas les mêmes contraintes que les éleveurs français* ». Propos complétés par un éleveur franc-comtois : « *Rien que sur le canton d'Hérimoncourt, on a perdu plus de 1.000 hectares. On n'a rien contre les Suisses, mais quand un jeune veut s'installer ou conforter sa ferme pour assurer ses stocks fourragers, il faut lui accorder une priorité dans l'achat de terres par rapport à la concurrence helvète. Ce qui est parti en Suisse ne reviendra pas* ».

Le regard de Faro

UN GISEMENT DE MÉTAUX ESSENTIELS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉCOUVERT EN NORVÈGE.



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Prison, plaider pour la réinsertion



En 1975, l'intellectuel Michel Foucault publiait *Surveiller et punir*, une somme sur l'histoire de la prison

et la nécessité sociale de l'existence même d'un lieu de privation de liberté venu à une certaine époque (au même titre que la déportation dans les colonies, les travaux forcés...) en substitution des châtiments et des exécutions publiques de l'Ancien régime. La prison, lieu d'exception à la fois dans les murs (à Dijon, la maison d'arrêt est à quelques centaines de mètres du centre historique) et hors de la ville puisque ce qui s'y passe échappe en grande partie à la connaissance du citoyen. Il n'est pas ici le lieu de débattre sur la nécessité ou non de l'existence de la prison en tant que telle : « école du crime » pour les uns, instrument indispensable à la lutte contre la criminalité pour les autres, la prison comme lieu de privation de liberté est appelée à demeurer. En revanche, on peut s'interroger sur sa mission : n'est-elle qu'un espace de mise à l'écart temporaire de celui ou celle qui a contrevenu aux règles du contrat social, ou a-t-elle aussi comme objectif de prévenir la récidive ? Le reportage (lire page 8), sur la convention de partenariat entre la région Bourgogne Franche-Comté et la direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon montre qu'en BFC, l'exécutif comme l'administration pénitentiaire ont clairement fait le choix de cette double mission en mettant des moyens financiers et techniques pour permettre aux personnes sous main de justice (déjà condamnées ou non), d'avoir accès à la formation professionnelle qui débouche souvent à la sortie, sur une employabilité accrue voire à la création d'entreprises. « *Notre but, c'est de faire avancer les personnes, pas de les faire revenir* », souligne Jérôme Chareyron, directeur de la maison d'arrêt de Dijon. Tout le monde devrait être d'accord sur ce point... et pourtant, à chaque vote du budget régional, il se trouve encore et toujours des voix dans l'opposition pour s'indigner que l'on dépense de l'argent public au profit de délinquants plutôt que pour les honnêtes gens. Ces voix, entre parenthèses, sont aussi à chercher parmi celles qui viennent de s'exprimer lors du scrutin européen du dimanche 9 juin. Alors, que faire ? Laisser croupir dans la rumination et le désespoir des individus dont on aura décidé une fois pour toutes qu'ils sont irrécupérables - et à ce titre, n'en doutons pas, les mêmes réclameront bientôt leur éradication pure et simple sous les bravos d'une partie des citoyens favorables au retour de la peine de mort - ou décider, au nom justement du contrat social, de se donner les moyens de les réintégrer au sein du corps indivisible de la Nation ? Cette dichotomie, si on refuse de céder aux solutions simplistes, s'incarne de manière sublime dans le personnage de Javert, l'inflexible policier des *Misérables* de Hugo qui poursuit, inlassablement, Jean Valjean, le bagnard qui tente sa vie durant de se racheter. Pour Javert, l'homme déchu ne peut se relever. Mais la confrontation finale entre les deux hommes - Valjean sauve la vie de Javert - ébranle littéralement l'esprit du policier qui, pour se sauver de l'effroyable tempête qui s'est levée sous son crâne, décide d'en finir, non sans avoir auparavant écrit quelques lignes au Préfet de Police pour dénoncer quelques abus qu'il a pu constater dans les prisons. Soyons clairs : je ne demande pas aux tenants de l'irrécupérabilité des délinquants de se jeter dans la Seine (même si c'est tendance). Mais juste, pendant quelques minutes, de se poser la question de leur propre humanité et de la réponse qu'il convient d'apporter pour garantir une authentique paix sociale, et non pas l'apparente propreté que les paresseux obtiennent en mettant la poussière sous le tapis...

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appels d'offres



GROUPE IDELIANS

Travaux de désamiantage et de déconstruction d'un bâtiment situé au 64 rue des fourneaux à SAULIEU (21210)

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : Orvitis - 17, Boulevard Voltaire - BP n° 90104 - 21001 Dijon Cedex
PROFIL ACHETEUR : <https://orvitis.e-marchespublics.com/>
Référence : 1023032
En cas de difficultés : Numéro de la plateforme : 01 72 36 55 48 Ou Direction Achats Mutualisés : Félicité MANIRAMBONA, gestionnaire de procédure : 03.80.69.41.33
- OBJET DU MARCHÉ : Travaux de désamiantage et de déconstruction d'un bâtiment situé au 64 rue des fourneaux à SAULIEU (21210)
Les prestations ne sont pas alloties et font l'objet d'un marché unique.
A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir de septembre 2024, sous réserve de la fructuosité de la procédure.
La visite des lieux d'exécution du marché est une condition de recevabilité de l'offre.
Cette visite obligatoire organisée aura lieu jeudi 20 juin 2024 entre 10h et 12h au 64 rue des fourneaux à SAULIEU (cf article 8 du règlement de la consultation).
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Mercredi 10 juillet 2024 à 19h00
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 04/06/2024 L2402737



GROUPE IDELIANS

Travaux et entretien de la couverture et de la zinguerie des bâtiments du patrimoine d'Orvitis

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

1. DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR :

Orvitis - 17, Boulevard Voltaire

BP n° 90104 - 21001 Dijon Cedex

NOUVEAU PROFIL ACHETEUR : <https://orvitis.e-marchespublics.com/>

Référence : 1023555

En cas de difficultés :

Numéro de la plateforme : 01 72 36 55 48.

Ou Direction Achats Mutualisés : Félicité MANIRAMBONA, gestionnaire de procédure : 03.80.69.41.33

2. OBJET DU MARCHÉ :

Travaux et entretien de la couverture et de la zinguerie des bâtiments du patrimoine d'Orvitis (3 lots).

Pour le lot 1 : le marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2024 jusqu'au 31/08/2029.

Pour les lots 2 et 3 : les marchés sont conclus pour une période allant du 16/04/2025 au 31/08/2029.

3. DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS

Lundi 08 juillet 2024 à 12h30

4. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le 06/06/2024

L2402756

Procédure adaptée

SINOTIV'EAU

Avis pour la passation des marchés répondant à un besoin estimé entre 90.000 € HT et les seuils de procédure formalisée (Arr. du 26 juill. 2021, en vigueur le 1^{er} janv. 2022)

Section I - Identification de l'acheteur :

SINOTIV'EAU Hameau de Chassagne - 21110 FAUVERNEY.

N° national d'identification SIRET : 200 078 855 00042 ; Groupement de commandes : non

Section II - Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Plateforme TerNum BFC www.ternum-bfc.fr.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Plateforme TerNum BFC www.ternum-bfc.fr.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Mr le Président du SINOTIV'EAU ; adresse mail contact@sinotiveau.fr Téléphone 03.80.67.32.50.

Section III - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : Accord-cadre.

Conditions de participation

- aptitude à exercer l'activité professionnelle : carte professionnelle, qualification ;

- capacité économique et financière : Documents indiqués à l'article R2143-3 du code de la commande publique ;

- capacités techniques et professionnelles : références certificats de capacité.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 28 juin à 10h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Section IV - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre de maîtrise d'œuvre de travaux d'ouvrages en eau potable et en assainissement.

Code CPV Principal : 71335000.

Type de marché : Services.

Description succincte du marché : Missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de travaux d'ouvrages en eau potable et en assainissement.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire du SINOTIV'EAU.

Durée du marché (en mois) : 36 mois.

Valeur estimée du besoin (en euros) : 442.000 HT.

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section V - Lots

Marché alloti : Non.

Section VI - Informations complémentaires

Visite obligatoire : non.

L2402648

Annances légales

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SCI SANLUI

AVIS DE CONSTITUTION

Acte reçu par Maître Philibert HERAUD, Notaire à VITTEAUX (21350) le 31 Mai 2024 contenant constitution de société civile immobilière :

DÉNOMINATION : SCI SANLUI
CAPITAL SOCIAL : 100,00 €
SIÈGE SOCIAL : SUSSEY (21430)
14 Rue des Patis - Hameau de Vouvres
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, la mise à disposition gratuite aux associés des immeubles lui appartenant, conformément aux présents statuts et au règlement intérieur.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
APPORTS : en numéraire pour 100,00 €
GÉRANT : Monsieur Damien ORSELLI - SUSSEY (21430) 14 Rue des Patis - Hameau de Vouvres
EXERCICE SOCIALE : 01/01 au 31/12

Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Pour avis : Maître Philibert HERAUD.
L2402707

SCI LIBRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LIBRE
Objet social : acquisition et la location de biens immobiliers
Siège social : 3 bld Maréchal Leclerc, 21240 TALANT
Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : M^{me} SAGIROGLU Turkan
3 Bld Maréchal Leclerc 21240 TALANT
L2402709

«SASU WINDSOR INVESTMENT»

Suivant acte SSP le 03/06/2024 a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée «SASU WINDSOR INVESTMENT».

SIÈGE SOCIAL : DIJON (21000), 17 rue Fèvres.

CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 actions de 10,00 € chacune.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

OBJET SOCIAL : en France et à l'étranger : activité de marchand de biens dans le secteur immobilier ; acquisition, prise à bail, mise en valeur de tous terrains et édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage d'habitation et à usage commercial ; construction ou achat de tous biens immobiliers ou mobiliers ; propriété, administration et exploitation par bail ou location (meublé ou vide) de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société ; revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle ; Toutes opérations d'apport d'affaires, de courtage ou de commission liées à la vente de terrains, de bâtiments à usage d'habitation et à usage commercial ou industriel ; activité d'agent commercial dans le secteur immobilier ; maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage ; participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes

opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

PREMIER PRÉSIDENT : M^{me} Anne -Laure Michelle Marie Jeannine Sarah BONNIAUBONNIAU, dt à l'adresse du siège, née à DIJON, le 01/07/1980.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

CESSIONS DES ACTIONS : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.
L2402719

BOSS PAPER

Par acte SSP du 01/06/2024 il a été constitué une SAS dénommée : BOSS PAPER Siège social : 5 route de Couternon - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT Capital : 500 €.

Objet : L'objet de la société consiste en services, assistance, administratifs de bureau et assistante en tant qu'intermédiaire en vente, achat, et location de biens immobiliers pour le compte d'un tiers, personnes morale ou personnes physiques

Y compris les services sous agrément dans le domaine de l'assistance et démarches administrative à domicile et assistance informatique à domicile

Président : Madame DIAS épouse ROCHA Sylvie, 1 rue Georges de Buffon - 21850 SAINT APOLLINAIRE
Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.
Pour avis et insertion.
L2402383



ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

LA MESNIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Arnaud NICOLARDOT, Notaire Associé à DIJON (21000), le 3 juin 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA MESNIE.
OBJET : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIÈGE SOCIAL : DIJON (21000), 3 rue des ateliers.

DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 140.000,00 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 2.000,00 €.

APPORT IMMOBILIER : maison sise à CHOUVIGNY (03450), 6 impasse des Viviers, cadastrée section AD n° 331 et n° 230. Valeur : 138.000,00 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Me NICOLARDOT.
L2402735



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SARL de famille IVAN AND CO

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 11 avril 2024, a été constituée une S.A.R.L. de famille dénommée «SARL IVAN and Co». Siège social : BRETIGNY (21490), 29 B rue d'Avau. Capital : 1.400,00 € divisé en 140 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement et indirectement la location de tous biens et droits immobiliers meublés ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; toute acquisition, administration, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, ou location indirecte, de biens et droits immobiliers permettant de remplir cet objet ; la vente de ces mêmes biens,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : DIJON.
Cession de parts : soumise à agrément.

Gérance : M. Denis Maurice René CHAUSSENOT, demeurant à BRETIGNY (21490), 29 B rue d'Avau.
L2402736

VAUDRON et TOIT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital social de 15.000 euros
Siège social : 21 grande rue
21630 POMMARD
R.C.S. Dijon

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 04/06/2024 a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle VAUDRON et TOIT, ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, tant en France et à l'étranger :

- L'exploitation d'un fonds artisanal de couverture, zinguerie et bardage.
- et toute opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DENOMINATION : VAUDRON et TOIT.

SIÈGE SOCIAL : 21 grande Rue à POMMARD (21630).

DURÉE : 99 années, à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : quinze mille € (15.000 €).

CESSIONS DE PARTS EN CAS DE PLURALITE D'ASSOCIES : En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts au profit de tiers non déjà associés de la Société, y compris le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé, sont soumises à agrément dans les conditions prévues par les dispositions de la loi et du décret sur les Sociétés commerciales.

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

GERANCE : Le gérant est Monsieur François, Paul, Emile VAUDRON demeurant 21 grande rue - POMMARD (21630).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le gérant.
L2402740

EURL VORTEX PK

Avis est donné de la constitution de la EURL VORTEX PK, au capital de 10.000 €.

SIÈGE : 2 rue Edmond Voisenet - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- l'exploitation d'une salle de Parkour, y compris la réalisation de cours, de stage et la vente de produits annexes dans le cadre de cette activité.
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 10.000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

GÉRANT : Monsieur Alexandre MICHAUX, demeurant 17 rue des Aqueudus - 21000 DIJON.
L2402750



LMJCA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 Impasse des Corviottes
21300 CHENOVE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE (21) du 5 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée (à associé unique).

DÉNOMINATION : LMJCA.

SIÈGE : 6 Impasse des Corviottes - 21300 CHENOVE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger l'activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck, vente à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires et boissons alcoolisées ou non alcoolisées, traiteur pour des événements privés ou publics, organisation d'événements culinaires ou toutes autres manifestations proposant de la restauration rapide, et toutes activités connexes ou liées.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : Madame Laurence MARASI, demeurant 6 Impasse des Corviottes - 21300 CHENOVE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Présidente.
L2402744

EURL DPAYSAGES

Avis est donné de la constitution de la EURL DPAYSAGES, au capital de 1.000 €.

Siège : 21 RUE DE LA GAZETTE 21270 TALMAY.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- Tonte, taille, débroussaillage, ramassage de feuille, désherbage, petit élagage, abattage, plantation, taille de rosier, mise en place de paillage, broyage.
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérant : Monsieur David POUPON, demeurant 21 RUE DE LA GAZETTE 21270 TALMAY
L2402755

SCI DYVA

Constitution

Le 31/05/2024, il a été constitué la société suivante : Forme : SCI. Dénomination : SCI DYVA. Siège : 5 Rue du Château, 21000 DIJON. Objet : acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non ou de terrains dont la Société pourrait devenir propriétaire ; aliénéation d'immeubles ou terrains devenus inutilité à la Société ; obtention de toutes ouvertures de crédits ou prêts, avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou de leur aménagement ; Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros par apport en numéraire. Gérants : Monsieur Eddy JAGGI et Madame Valérie CATINOT épouse JAGGI (demeurant ensemble 52 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON). Transmissions de parts : agrément requis dans tous les cas au 2/3 du capital. Immat. au RCS de DIJON.
L2402767

PUBLICITÉ

GUILBERT Fabrice
03.80.68.23.68
regiepublicitaire.jdp@legahnet.org

MODIFICATION

DE STATUTS

SOCIÉTÉ BOURGUIGNONNE D'AMÉNAGEMENT DE CUISINES

« SBAC »
S.A.R.L au capital de 38 124,45 euros
Siège social : 70, rue Jean-Jacques Rousseau
21000 DIJON
R.C.S. : DIJON 016 450 579

Démission cogérant

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/12/2023, il a été constaté la démission de Monsieur Patrice MULIER demeurant 246, Rue des Buttes à SAINT-APOLLINAIRE (21850) à compter du 31 décembre 2023.
Mention sera faite au RCS : DIJON
Pour avis
L2401763

AIMY

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 13 Rue des Chalandes
21800 QUETIGNY
840847149 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Rue des Chalandes, 21800 QUETIGNY au 4 Rue des Chalandes, 21800 QUETIGNY à compter du 31 mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance
L2401834



BOURGOGNE DETECTION RESEAUX

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 13 rue Docteur Quignard
21000 DIJON
RCS de DIJON n°800 189 227

Avis de transformation

En date du 06/06/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/06/2024 et a nommé en qualité de président ETALMA, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 13 rue Docteur Quignard 21000 DIJON, immatriculée sous le n°925051088 au RCS de DIJON.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément.
Mention : RCS de DIJON.

La Présidente
L2402720

LIGNUM

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 22, rue Buffon - 21000 DIJON
947 885 067 RCS DIJON

Augmentation de capital

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/05/2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 370 650 €, par voie d'apport en nature pour le porter de 100 € à 370 750 € ; de modifier les articles 7 et 8 en conséquence.
Pour avis.
L2402174

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

Café Aux Sangliers

Société en nom collectif
au capital de 500 Euros
Siège social :
1 Place de l'Eglise
89140 ST SEROTIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée du 05/06/2024 à ST SEROTIN, il
a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société en nom
collectif.
DÉNOMINATION SOCIALE : Café
Aux Sangliers.
SIÈGE SOCIAL : 1 Place de l'Eglise
- 89140 ST SEROTIN.
OBJET SOCIAL : Bar, Restauration
sur place ou à emporter ;
Epicierie, dépôt de pain ;
Presse ;
Toutes activités de loto et loterie
proposées par la Française des jeux
Revente de tabac ;
Revente de gaz ;
Relais colis ;
Organisation d'évènements et de
réception ;
Location de matériel et de vaisselle.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
ASSOCIÉS EN NOM : Madame
Catherine HERVY, épouse SIKORSKI,
demeurant 24 Rue de Verlin - 89330
ST MARTIN D'ORDON ; Monsieur
Corentin SIKORSKI, demeurant 24
Rue de Verlin - 89330 ST MARTIN
D'ORDON ; Monsieur Franck
SIKORSKI, demeurant 24 Rue de
Verlin - 89330 ST MARTIN D'ORDON.
GÉRANCE : Monsieur Franck
SIKORSKI, demeurant 24 Rue de
Verlin 89330 ST MARTIN D'ORDON.
Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de SENS.

Pour Avis Le Président.

L2402746

MODIFICATION

DE STATUTS



Maître Philippe CHATEAU

Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

SAS TAXI LOGAR

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : ZI La Queue de l'Etang
AVALLON (89200)
RCS AUXERRE 807961255

NOMINATION
DIRECTEUR GENERAL

Par décision de l'assemblée
générale en date du 01.06.2024, Marie-
Christine LOGAR, dmt 7 Grande Rue
à ROUVRAY (89230), a été nommée
Directrice Générale à compter du
même jour. Dépôts légaux effectués
au Greffe du Tribunal de Commerce
d'AUXERRE. En annexe au RCS.
Pour avis : Le Président.

L2402712

SCI ALNA

SCI au capital de 234 000 €
Siège social : 5 rue Foucault
92110 CLICHY
RCS de NANTERRE n°979 075 017

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du
27/05/2024, il a été décidé à compter
du 31/05/2024 de transférer le siège
social au 17 les Valériens, 89120
CHARNY OREE DE PUISAYE.

Radiation du RCS de NANTERRE et
immatriculation au RCS de SENS
Nathalie PICARD

L2402722



Maître Philippe CHATEAU

Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

SDBL

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 €
Siège social : ZI La Queue de l'Etang
AVALLON (89200)
RCS AUXERRE 900 523 283

NOMINATION
DIRECTEUR GENERAL

Par décision de l'assemblée générale
en date du 01.06.2024, M^{me} Marie-
Christine LOGAR, dmt 7 Grande Rue
à ROUVRAY (89230), a été nommée
Directrice Générale à compter du
01.06.2024. Dépôts légaux effectués
au Greffe du Tribunal de Commerce
d'AUXERRE. En annexe au RCS.
Pour avis : Le Président.

L2402714



AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

SCI LE PALAIS

au capital de 354.291,52 Euros
réduit à 1.000 Euros
Siège social :
1 place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
409 434 222 R.C.S. Auxerre

En date du 20 décembre 2019
l'associé unique a décidé de réduire le
capital social de 354.291,52 € à 1.000 €
par voie de réduction de la valeur
nominale et diminution du nombre de
parts sociales existantes.

En conséquence, l'article 7 des
statuts a été modifié :

ANCIENNE MENTION : Le capital
social est fixé à 354.291,52 €.
NOUVELLE MENTION : Le capital
social est fixé à 1.000 €.

Modification sera faite au greffe du
tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis : La gérance.

L2402747

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
D'EPIZY

Société civile immobilière au capital de
1.500 euros
Siège social : Quai du Port du Bois
89300 Joigny
345 355 960 R.C.S. Sens

AVIS DE MODIFICATION

L'Assemblée générale ordinaire du
21 mai 2024 a décidé de nommer en
qualité de gérant Monsieur Jérôme
Faucheur de Battisti demeurant 9 rue
Gounod à Paris (75017) à compter de
cette même date, en remplacement
de Monsieur Serge Naim, gérant
démisionnaire.

Mention RCS Sens.
L2402749

ANNONCES LEGALES

PENSEZ A PAYER PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE

A DISTANCE EN TOUTE SECURITE

03.80.68.25.55.

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

J.A.M. UNIVERSITE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 4, rue
Romain Rolland
89000 AUXERRE
521 952 853 RCS AUXERRE

Avis de dissolution
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 05 Mai 2024 a décidé la
dissolution anticipée de la Société
à compter de ce jour et sa mise en
liquidation amiable sous le régime
conventionnel dans les conditions
prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur
Monsieur François DEBUQUOY,
demeurant 8 Rue Aristide Briand,
10150 PONT-SAINTE-MARIE, pour
toute la durée de la liquidation, avec
les pouvoirs les plus étendus tels que
déterminés par la loi et les statuts pour
procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et
l'a autorisé à continuer les affaires en
cours et à en engager de nouvelles
pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est
fixé 4 Rue Romain Rolland, 89000
AUXERRE. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au Greffe du
Tribunal de commerce de AUXERRE,
en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L2402697



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

J.A.M. UNIVERSITE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 4, rue
Romain Rolland
89000 AUXERRE
521 952 853 RCS AUXERRE

Avis de clôture de
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 21
Mai 2024 au siège social a approuvé le
compte définitif de liquidation, déchargé
François DEBUQUOY, demeurant 8
Rue Aristide Briand, 10150 PONT-
SAINTE-MARIE, de son mandat de
liquidateur, donné à ce dernier quitus
de sa gestion et constaté la clôture de
la liquidation à compter du jour de ladite
assemblée.

Les comptes de liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de
commerce de AUXERRE, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

L2402698

DERNIER DELAI POUR DEPOSER
VOS ANNONCES LEGALES

POUR UNE PUBLICATION
LE LENDEMAIN
DEPOSER VOS ANNONCES
AVANT 16HEURES

03.80.68.25.55.
annoncelegale.jdp@legalnet.org

ANNONCES
LEGALES

03.80.68.25.55.
annoncelegale.jdp
@legalnet.org

RELATIONS
CLIENTS

03.80.68.23.65.
relationclient.jdp
@legalnet.org

COMPTABILITÉ

03.80.68.23.69.
direction.jdp
@legalnet.org

ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.
abonnement.jdp
@legalnet.org

PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.
regiepublicitaire.jdp
@legalnet.org

RÉDACTION

03.80.68.23.67.
redaction.jdp
@legalnet.org

DIRECTION

03.80.68.23.69.
direction.jdp
@legalnet.org

POUR PLUS
DE
RAPIDITE,



OPTEZ

POUR

LE

REGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE

BANCAIRE



03.80.68.25.55.

LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES 2024



DISPONIBLE
EN KIOSQUES
LUNDI 24 JUIN

116 PAGES DÉDIÉES
À L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
DE LA CÔTE D'OR



Jura. Dirigé par Catherine et Vincent Martin, le Domaine de la Pinte a Arbois a connu depuis 2020 d'importants travaux de rénovation chiffrés à 1,4 M€ en vu de développer de nouvelles activités touristiques.

Le Domaine de la Pinte fait le pari de l'œnotourisme



De la famille Martin, on connaît avant tout les engins de chantier logotés de rouge et de jaune du Groupe Roger Martin. Ce que l'on méconnaît le plus souvent, c'est qu'en 1953, l'homme du BTP, jurassien d'origine, s'éprend de 34 hectares de terre situés sur le lieu-dit arboisien : La Pinte à la Capitaine. Roger Martin construit alors de toute pièce, en six ans, un vaste domaine et plante 14 hectares de cépage savagnin. En 1999, son fils Pierre fait vivre au Domaine de la Pinte un tournant majeur en transformant l'intégralité du vignoble en agriculture biologique. Puis, en 2009, ce sera les premiers pas dans la biodynamie. Il sera d'ailleurs l'un des pionniers de cette technique de culture sur le vignoble jurassien. Aujourd'hui, le domaine repris par Vincent Martin (4e génération du groupe de BTP et 3e du domaine viticole) a vu s'ajouter aux 14 hectares de savagnin, dix hectares de chardonnay et de melon à queue rouge, cinq hectares de poulsard, trois hectares de trousseau et deux hectares de pinot noir. Depuis 2020 d'importants travaux ont été entrepris sur les bâtis du domaine pour un montant d'1,4 M€. « L'idée était d'apporter à la fois de la modernité au lieu tout en créant les conditions optimales à la mise en place de nouvelles activités liées à l'œnotourisme et aux séminaires d'entreprises », explique Vincent Martin. Le site dispose ainsi de deux salles modulables de 60 et 80 m² pouvant être réunies en un seul espace de 140 m² de quoi accueillir jusqu'à 120 personnes assises, le tout équipé de vidéo-projecteurs, de tableaux blancs, de micros sans fils et d'enceintes. Une terrasse panoramique avec vue sur les vignes permet de recevoir 50 personnes pour un cocktail, par exemple. Une explanade (80 personnes), un caveau de dégustation (15 personnes) et une cuisine équipée pour réchauffer les mets complète le tout. « Depuis quelques années le vignoble du Jura connaît une nouvelle dynamique portée à la fois par des prix plus accessibles que le voisin bourguignon et une expérience en culture bio débutée il y a plus de 20 ans (30 % du vignoble jurassien était ainsi en bio en 2020, contre 15 % au niveau national, ndlr). Par ailleurs, de plus en plus de restaurants étoilés se montrent friands de vins du Jura et pas seulement de vin jaune. Les presta-



Photos du haut : Vincent Martin, propriétaire du Domaine de la Pinte dans son caveau de dégustation posant devant le Cep d'Or de l'œnotourisme. La salle de réception du domaine. Le bâtiment principal du domaine. Photos en bas : Vincent Martin et son épouse Catherine dans la cave réalisée en une seule voûte à la manière du métro parisien. Les bouteilles de crémant du Jura en cours de réalisation. Vue sur le vignoble. Crédit : JDP.

tions œnotouristiques que nous mettons en place ont également vocation à faire connaître notre terroir. Nous voulons aller plus loin que la simple visite de cave en proposant des prestations sur-mesure ». Au programme : des ateliers dégustation, connaissance des arômes du vin, vin et Comté sur le domaine et dans leur boutique à Arbois, des immersions avec audioguides dans les vignes, des escapes games en intérieur sur le thème du Da Vinci Code et bientôt en extérieur autour de l'histoire de la famille Martin façon chasse au trésor, des trottinettes et vélo pour 20 personnes, du yoga et de la marche méditative au cœur des vignes, des prestations musicales avec des artistes dijonnais comme Romain Lamia et Tio Pepe et la mise à disposition d'un piano à queue pour les séminaires et autres team building... « Nous avons créé une expérience œnotouristique baptisée La table de Pierre, en hommage à mon père, qui se compose d'une journée personnalisable avec une visite

guidée des caves, une dégustation commentée des vins, un repas en accord avec les vins du domaine et une découverte des vignes pour laquelle nous avons obtenu le Cep d'Or de l'œnotourisme, se réjouit Vincent Martin. Nous allons poursuivre dans la professionnalisation et la structuration de cette

activité en faisant du sur-mesure un outil de différenciation. Nous visons autant les particuliers que les entreprises. Nous avons un site internet à partir duquel les clients peuvent nous contacter pour construire leur programme qu'il s'agisse d'une simple visite de cave ou d'un séjour avec restaura-

tion. Nous sommes à leur écoute pour les satisfaire au mieux, nous pouvons ainsi leur proposer des solutions d'hébergements avec nos partenaires hôteliers ainsi que des suggestions de visites touristiques ».

Frédéric Chevalier

En chiffres

- ◆ Le Domaine de la Pinte compte neuf salariés à temps plein et une vingtaine d'intérimaires.
- ◆ 30 % des ventes se font à l'export notamment aux États-Unis, au Japon, en Chine, en Belgique, en Allemagne, au Portugal et au Brésil...
- ◆ 70 % des ventes concernent la France dont 58 % en direction des particuliers. La clientèle professionnelle est représentée par les cavistes et les épicerie fines ainsi que par les supermarchés locaux Leclerc et Système U.
- ◆ La production du domaine est de 100.000 bouteilles par an.
- ◆ Le vignoble du Jura est le plus petit vignoble de France avec 2051 hectares.
- ◆ La moyenne des exploitations est de huit hectares.

tchin ...

Conférence sur la consommation du vin à Taïwan à l'université de Bourgogne. Organisée par la Chaire Unesco « Cultures et Traditions Vitivinicoles » de l'université de Bourgogne et de la MSH de Dijon, baptisée « Production vinicole et cultures de consommation du vin à Taïwan », cette conférence présentée par Fong-Ming Yang (Taylor's University), aura lieu le mercredi 12 juin à 19 heures, dans l'amphithéâtre de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Entrée gratuite et sans réservation.

Marché. Cinq ans après leur sortie de la concession, certains modèles tiennent mieux la cote sur le marché de l'occasion. En tête, un duo Dacia, le SUV Duster devant la Sandero.

Combien vaut ma voiture ?

Question existentielle que se pose la quasi totalité des automobilistes : combien vaut ma voiture après X années d'utilisation ? Cela incite même certains à choisir la couleur de leur nouveau modèle dans la perspective de mieux la revendre plus tard. La prolifération de voitures grises, plus au moins foncées, expliquerait cette préoccupation présente au moment de signer le bon de commande. Si certaines teintes originales sont susceptibles de refroidir les acquéreurs sur le marché de la seconde main, là n'est pas l'essentiel. On a coutume d'affirmer que dès sa sortie de la concession une voiture neuve a déjà perdu de 10% à 15% de sa valeur. Dans les faits, les choses sont plus complexes et dépendent d'une multiplicité de critères, certains objectifs comme l'état général ou le kilométrage et d'autres, plus liés aux fluctuations des tendances tels que le type de carrosserie, les motorisations ou les équipements de confort et d'agrément. Certains modèles ont la cote au sens propre comme au figuré, d'autres non. Il en résulte des différences importantes après quelques années.

Fort de leur expérience dans leur domaine spécifique, L'Argus, le magazine spécialisé, et Leboncoin, leader des petites annonces grand public, ont cherché à savoir quels étaient les modèles qui tenaient le mieux leur rang au terme de cinq ans de vie en étudiant la tenue dans le temps des 30 voitures les plus vendues sur le marché français.

Ce sont deux des voitures les plus abordables financièrement qui tiennent le mieux la cote. La Dacia Duster vaut en moyenne 85,63% de son prix initial cinq ans plus tard, devant la Sandero qui approche les 82%. L'une et l'autre sont des stars du marché national, la Sandero arrivant même en tête dans les ventes aux clients particuliers. Ceci explique sans doute cela. Ajoutons qu'elles sont vendues neuves sans remise, ce qui se répercute sur leur valeur en occasion. De quoi ravir les clients Dacia qui sont par ailleurs parmi les plus fidèles à la marque qu'ils ont choisie.

VW T-ROC ET GOLF, LES VALEURS SÛRES

Autre modèle prisé sur le marché national : la Fiat 500. Une autre petite voiture acces-

sible financièrement. Très répandue après plus d'une décennie de carrière, ce n'est pas sa rareté qui fait son succès mais plutôt son style à la séduction intacte. Pour un prix de vente moyen de 15.290€ en 2018, elle valait environ 12.339€ en 2023. Plus de 81% de son prix de vente initial, faisant quasiment jeu égal avec la Sandero. Le charme contre l'achat raisonné mais deux gagnantes.

Ces trois stars du marché de la seconde main ne signifient pas pour autant que les voitures les moins chères sont celles qui préservent le mieux leur valeur au soleil de l'occasion. Les contre-exemples sont multiples. A commencer par celle vers laquelle personne ne se précipite : la Citroën C1, classée au 25e rang des 30 voitures étudiées. Cinq ans après, elle vaut moins de 50% de son prix d'achat. La Peugeot 108 (65,84%) fait nettement mieux. C'est d'autant plus troublant que la C1 et la Peugeot 108 sont à quelques détails près, exactement les mêmes voitures, sortant d'une usine d'assemblage commune. Une question d'image sans doute. Si on privilégie la bonne affaire, la petite Citroën s'impose.

Parmi les dix modèles résistant le mieux au terme de cinq années, figurent seulement deux voitures françaises : la Citroën C3 Aircross (66,98%) et la Renault Twingo (65,85%). Et encore au 9e et 10e rang. Sur leur marché intérieur, les françaises pâtissent de leur surnombre qui tire les prix vers le bas. L'abondance profite à l'acheteur, pas au vendeur.

Les modèles qui tirent le mieux leur épingle du jeu bénéficient parfois de la réputation de qualité attachée à la marque. C'est le cas par exemple des Volkswagen T-Roc (75,48%), Golf (71,44%), autre fois star incontestée du marché, ou Polo (68,66%), des modèles dont le style résiste au temps. La Toyota Yaris (69,76%) ou la Ford Fiesta (69,63%), constituent elles aussi des valeurs sûres sur le marché de l'occasion.

À l'inverse, données recueillies par l'Argus et Leboncoin pointent le cas particulier de la Citroën C4 Picasso qui perd pratiquement 75% de sa valeur d'achat en cinq ans et figure au dernier rang des modèles étudiés. À ce prix-là, on peut se laisser tenter car la voiture est plutôt agréable à vivre. Dernier cas, celui des voitures électriques. Ou plutôt de LA voiture électrique puisque seule la Renault Zoe faisait partie des 30



La Dacia Duster est le modèle ayant conservé la meilleure valeur sur le marché de l'occasion cinq ans après avoir été mis sur la route. Crédit : Dacia.

meilleures ventes de 2018. On ne peut pas dire que le résultat soit engageant : elle ne vaut plus

que 42,53 % de son prix initial. L'incertitude sur la durée de vie de sa batterie semble consti-

tuer un frein pour les clients. Une situation qui risque de se reproduire dans l'avenir pour les

autres 100% électriques.

Dominique Maré

Asie. La vieille Europe qui mise sur le tout électrique à moyen terme paraît désarmée face à la déferlante chinoise, en pointe pour dominer ce virage technologique majeur.

Les chiffres vertigineux de l'industrie automobile chinoise

Le loup dans la bergerie ! En faisant le choix irréversible de la motorisation électrique sous couvert d'écologie, l'Europe a ouvert la porte de la bergerie à une industrie automobile chinoise jeune et ambitieuse, bien décidée à conquérir les marchés occidentaux et asiatiques. Avec à la clé des centaines de milliers de suppressions d'emplois dans un secteur économique majeur en Europe. Combien ? Entre 100.000 et 200.000 pour l'ensemble du secteur d'ici une décennie, selon les évaluations des spécialistes.

Le récent Salon automobile de Pékin a mis en évidence la puissance industrielle et stratégique de la Chine à travers une série de données chiffrées donnant le vertige. Le marché intérieur chinois est aujourd'hui le premier du monde avec 23 millions de voitures immatriculées l'an dernier. A la fin de la décennie, il devrait monter à 30 millions de ventes annuelles. C'est également le n°1 pour les modèles électriques avec 8 millions

de véhicules. Et la Chine est désormais le premier exportateur de voitures du monde : 5,26 millions. Une montée en puissance dopée par de généreuses subventions étatiques.

Misant tout sur les motorisations électriques, la Chine s'est donné les moyens de maîtriser la production de batteries, élément essentiel dont elle concentre près de 80% de la production mondiale, la part résiduelle étant majoritairement détenue par la Corée et le Japon. La Chine maîtrise également les filières d'exploitation des minerais entrant dans la composition des batteries, tant et si bien que les constructeurs automobiles occidentaux dépendent de leurs fournisseurs chinois. Cette situation est appelée à s'accroître en raison des investissements colossaux consacrés à renforcer cette prédominance à travers la construction de méga unités de production battant pavillon chinois, implantées non seulement localement mais à travers le monde. Face à

cette puissante offensive, la réaction tardive de l'Europe et la volonté de créer un « airbus de la batterie » paraît insuffisante.

Alors qu'on compte près d'une centaine de marques automobile en Chine, pour la plupart inconnues sous nos latitudes, les constructeurs traditionnels occidentaux, essentiellement allemands et asiatiques qui disposent d'usines sur place, sont à la peine sur ce marché de 1,4 milliards d'habitants. L'an passé, seulement 800.000 voitures ont été importées. Alors que les clients locaux recherchent des modèles haut de gamme des segments supérieurs, les marques allemandes qui avaient leur faveur sont en recul. Inutile de chercher la trace de voitures françaises. Citroën, pourtant pionnier sur le marché chinois, n'a pas été capable de s'adapter aux évolutions des exigences des clients et Renault ne s'y est jamais aventuré.

D.M.

Essai. Un nom connu pour un SUV inédit qui arbore la nouvelle identité du Blitz et mise sur ses qualités pratiques. Motorisations électriques ou hybrides derrière le « Vizador » Opel.

Opel Frontera : le juste milieu

Depuis qu'Opel est passé dans le giron du Groupe Stellantis, la marque a retrouvé un nouveau souffle. Cela se matérialise par des ventes en hausse et une gamme renouvelée à un rythme soutenu. Le Blitz profite de la synergie entre les différentes composantes du groupe avec une mise en commun de nombreux éléments : plateformes, motorisations... Le tout en préservant l'identité esthétique particulière à chaque constructeur. C'est plutôt bien fait dans l'ensemble, même si on retrouve ça et là des points communs. Ces économies d'échelle permettent à Stellantis d'afficher des performances financières de premier ordre.

En choisissant de nommer Frontera le SUV appelé à remplacer à la rentrée prochaine le Crossland, Opel fait un clin d'oeil à son passé. Une époque où les SUV n'existaient pas encore. C'était au temps des 4X4 comme on les appelait en référence à leur transmission intégrale. Les deux générations de Frontera à cheval entre deux siècles ont connu leur heure de gloire et le nom n'est pas tombé tout à fait dans l'oubli.

Pour résumer le nouveau Frontera, le constructeur met en avant deux mots : « spacieux » et « amusant ». Autrement dit : pratique mais pas ennuyeux. Le tout avec une motorisation 100% électrique pour commencer avant de s'enrichir de versions thermiques trois cylindres PureTech à hybridation légère 48volts par la suite. Des blocs de dernière génération, puisés dans la banque d'organes du groupe qu'on retrouve déjà derrière d'autres calandres.

Esthétiquement, aucune ambiguïté : le design du Fron-



tera reprend les codes des derniers modèles de la marque, en particulier le « vizador » qui donne son caractère à la proue du Frontera. Cette calandre identitaire noire laquée intègre les projecteurs à LED et arbore au centre un Blitz redessiné, une première. Profil épuré, avec des passages de roues soulignés d'élargisseurs noirs, poupe caractérisée par des blocs feux en deux parties : l'ensemble est net, moderne et sans fioritures superflues. Les montants de pare-brise et le toit de couleur contrastée renforcent le style avenant du nouveau Frontera.

LE TOUT NUMÉRIQUE SANS LE STRESS

En dévoilant le Frontera, Opel a mis l'accent sur sa fonctionnalité. D'une lon-

gueur avoisinant 4,40m, le SUV allemand propose une bonne habitabilité, de multiples espaces de rangements disséminés dans l'habitacle, un plancher de coffre relevable, proposé en série, et un volume de chargement variant de 460 à 1600l, banquette arrière rabattue. Ces aspects pratiques se retrouvent également dans la possibilité de recharger son smartphone par induction, de multiples ports USB à l'avant et à l'arrière...

La planche de bord est constituée de deux grands écrans de 10 pouces réunissant les informations de conduite et les fonctions d'info divertissement. Cependant, le constructeur a retenu les erreurs de certains de ses concurrents, voire même des marques cousines,

en conservant certaines commandes manuelles. C'est le cas pour les réglages de la climatisation par exemple. Une volonté clairement exprimée par le constructeur qui met en avant sa volonté de « détox » et son souci « d'éviter tout stress numérique ». Personne ne s'en plaindra.

Opel à la réputation de pro-

poser des sièges soigneusement conçus pour apporter un maximum de confort. Les fauteuils avant du Frontera à l'aspect engageant disposent d'une fonction brevetée « Intelli-seat », soulageant la pression sur le coccyx, avec la promesse de voyages au long cours sans fatigue ni courbatures.

Positionné entre le Mokka et

le futur Grandland dont la commercialisation est prévue elle aussi à la rentrée, le Frontera 2024 complètera cet automne une gamme SUV Opel jeune et séduisante, illustrant les avantages de la mutualisation entre les différentes composantes du méga Groupe Stellantis.

Dominique Marée

Disparition. Carrière écourtée pour le vaisseau amiral de la marque premium française : la sanction d'un cinglant échec commercial en Chine où elle est assemblée par ailleurs.

DS9, une fin prématurée

DS en tant que marque fête ses dix ans. En fait, sa naissance remonte à 2009 quand Citroën décide de se doter d'une branche « premium » dont la DS3, commercialisée en mars 2010, sera la tête de pont. Une décennie célébrée d'une curieuse façon par le nouveau patron de la marque qui a acté publiquement la fin prématurée de la carrière de la DS9, la figure de proue de la gamme. Destinée en priorité à la clientèle chinoise, assemblée localement sur le site de Shenzhen, cette grande berline de 4,93m à l'allure classique a été commercialisée mi 2010 en Chine avant d'arriver en Europe il y a seulement trois ans.

Cette décision sanctionne l'échec commercial de la DS9. D'abord en Chine où elle n'est jamais parvenue à trouver sa place. Et pas davantage en Europe où sa diffusion est toujours restée confidentielle. « Chinese cars » qui comptabilise les ventes à travers le monde des voitures produites en Chine livre des chiffres indiquant l'ampleur de la catastrophe. L'an dernier, la DS9 a trouvé seulement 326 acheteurs en France, son premier marché, et 272 en

Chine. Son troisième marché, la Belgique, est le seul autre à dépasser les 100 immatriculations. Entre son lancement et fin 2023, la DS9 a convaincu à peine 7.000 clients de signer un bon de commande de par le monde.

Plus globalement, la marque DS éprouve des difficultés à se faire une place sur le marché. La seule DS à avoir obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants est la DS3. Environ 190.000 unités pour une carrière qui s'est étirée sur près d'une décennie. Cinq ans après l'arrêt de sa production, elle n'a pas été remplacée. Carlos Tavarès, le patron du Groupe Stellantis avait considéré qu'il fallait 20 ans pour qu'une nouvelle marque s'installe durablement dans l'univers automobile. DS a franchi le cap de la décennie, près de 15 ans si on prend en compte le début de la première DS3. Sans résultats significatifs. La DS9 sera remplacée par un modèle inédit qui devrait s'apparenter à un crossover haut de gamme, assemblé sans doute en Europe, dont la présentation est prévue en fin d'année et la commercialisation au premier semestre 2025. **D.M.**



Clémentine Noirard. Après un parcours très orienté communication et stratégie d'entreprise chez Suez, cette bourguignonne d'adoption depuis 22 ans est devenue la déléguée régionale d'Engie en avril dernier.

Énergie communicative



Le parcours de Clémentine Noirard, depuis avril à la tête d'Engie en BFC, débute dans la Loire où elle est née, puis se poursuit à Paris. Une première vie très teintée de communication : un BTS action commerciale en poche, elle intègre pendant trois ans Datapresse (une affaire familiale), société de vente de solutions aux communicants intégrant une base de données des journalistes régulièrement mise à jour. « À force de voir le travail de mes clients, j'ai repris mes études pour faire le Celsa, l'équipe de communication de la Sorbonne ». Quelques années et une maîtrise plus tard, la Parisienne devient bourguignonne en rejoignant la Banque populaire. « Trois années passionnantes sur les routes de la Bourgogne. Cela m'a permis de bien découvrir la région, de Nevers à Auxerre en passant par le sud ». En 2002, elle rejoint Suez (ex-Lyonnais des Eaux), pour suivre le projet de restructuration de la station d'épuration de Dijon-Longvic. « À l'époque, la plus gros investissement de la métropole. Cela m'a permis de découvrir une nouvelle facette de mon métier de communicante institutionnelle. On ne se rend pas compte quand on ouvre son robinet de tout ce qu'il y a derrière ! » Ce qu'il y a aussi, c'est un compagnonnage de 22 ans entre Clémentine Noirard et le groupe Suez, « en Bourgogne Franche-Comté à 100%, avec un pied dans la région Auvergne-Rhône Alpes pendant sept ans comme directrice de la communication, sur les activités eau et aussi déchets ». Elle sera ainsi de plusieurs grands projets, comme la fameuse carafe La Dijonnaise (encore visible sur les tables de restaurants) avec Dijon Métropole, verra la naissance des premières Semop (société d'économie mixte à opération unique) à Dole, une première française dont la propriété de partage alors entre la ville et Suez – ainsi que son pendant à Dijon (Odivia). Avec quelques pics d'adrénaline. « J'ai touché du doigt la gestion de crise : quand on vous appelle pour vous dire qu'au rond-point de la Nation, une canalisation a cassé, que le boulevard est une rivière et que France 3 qui sont littéralement riverains, sont déjà sur place ! »

DEUX MÉTIERS, UN SOCLE COMMUN

Alors que ses fonctions vont désormais bien au-delà de la communication, Clémentine Noirard



« Rejoindre Engie est pour moi une autre approche de la préservation de la planète, car sans énergie on ne fait rien. C'est ma façon d'apporter ma contribution à cette période incroyable de transition. » Crédit : JDP

pose un regard d'expérience sur ce qu'est devenu ce métier de communicante institutionnelle – sur le papier, une mission d'équilibriste entre information des médias et porte-parolat de son employeur, mais bien plus complexe en réalité. « Le métier a énormément évolué. Chargés de communication, notre outil c'était le fax, la disquette, les coursiers, les ektas... et puis la révolution digitale a fait

« Ce qui est différent, c'est l'exposition. Avant j'étais plutôt à côté de l'interviewé, pas l'interviewée ! »

que tout s'est compressé. Lorsque je recevais encore il y a peu des jeunes filles en entretien, elles me disaient : "J'aime la comm', j'adore être sur Instagram..." Voilà. Il y a une autre vision du métier. C'est aussi un métier qui s'est beaucoup professionnalisé. Chez Suez, la communication était un élément important de la stratégie ».

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? « Il y avait plusieurs enjeux. D'abord, de communication interne, pour que l'ensemble des collaborateurs aient une vision du projet d'entreprise et comment

ils y contribuent. Ensuite de communication externe auprès des clients, principalement des collectivités locales, donc toute la communication autour des projets. Par exemple, quand vous construisez un nouvel ouvrage, il peut y avoir un impact sur le prix de l'eau donc il y a un enjeu de pédagogie : comment accompagne-t-on cette hausse pour que les gens comprennent à quoi elle est due ? J'ai en mémoire un dossier dans le nord de la Côte-d'Or, une nouvelle usine de production d'eau potable : vous expliquez, vous faites des portes ouvertes, vous faites venir la presse, vous pouvez mettre en place des goûteurs d'eau qui peuvent en temps réel vous alerter sur la qualité de l'eau... Il y a plein de choses à imaginer ! »

De ce parcours, Clémentine Noirard a gardé quelques convictions, qu'elle a visiblement emmenées avec elle dans son nouveau poste : « Être capable de se transposer, sans cesse en questionnements, capable d'écoute, d'une vision à 360°, de beaucoup de curiosité... » Elle a dû, aussi, accepter de passer de l'ombre à la lumière et devenir décideur. « D'abord, je n'ai pas hésité. C'est vraiment un très beau poste, mais qui se base, d'ailleurs, sur beaucoup de compétences de communication ! Mes

missions sont d'incarner Engie sur le territoire, d'être en lien avec les parlementaires et les exécutifs de la région... c'est très connexe avec mon poste précédent. Tout comme la gestion de crise ! Nous avons un portefeuille de clients entreprises industrielles que je connaissais notamment chez Suez sur la partie valorisation des déchets. Le travail avec les collectivités est très similaire... Ce qui est différent, c'est l'exposition. Avant j'étais plutôt à côté de l'interviewé, pas l'interviewée ! »

Nul doute que cette exposition

1973

Le 18 mai, naissance à Le Coteau (Loire)

1998

Diplômée du Celsa Arrivée en BFC à la Banque populaire de Bourgogne.

2002

Chargée de communication chez Suez.

2017

Directrice de la communication Aura et BFC chez Suez.

2024

Depuis le 8 avril, déléguée régionale d'Engie.

sera maximale puisque les énergéticiens sont parmi les métiers les plus sollicités alors que les signaux d'alerte du changement climatique sont au rouge. « L'accélération d'une économie décarbonée, positive Clémentine Noirard, pas experte en communication pour rien. Avec des solutions économes en carbone, c'est la raison d'être d'Engie qui a publié l'année dernière un scénario pour arriver au net 0 carbone en 2050 – préfacé par Catherine Mac Gregor, la directrice générale d'Engie, et mené avec l'expertise de la Fondation Jean-Jaurès, ndlr – alors que notre rapport à l'énergie après la crise que nous venons de vivre, n'est plus du tout le même. Chez Engie, la transition énergétique, c'est le développement des énergies renouvelables, l'alliance de la molécule (le gaz) et de l'électron. Il faudra un mix énergétique qui doit en plus répondre à des problématiques de coûts, avec des filières souveraines en France et en Europe et abordables socialement. Certains usages ne seront jamais électrifiés, de même que 50% d'habitations ! Le gaz, on ne peut pas s'en passer... mais on peut passer à du gaz vert, du biogaz à travers le développement des méthaniseurs par exemple ».

« UNE NOUVELLE BFC... »

Bourguignonne depuis deux décennies, Clémentine Noirard avoue avoir découvert, par le prisme des installations du groupe qu'elle dirige en BFC, « une nouvelle Bourgogne Franche-Comté, pionnière en matière d'hydrogène, qui a sur son territoire toute la chaîne de valeur », et par ses nouvelles fonctions, a intégré le conseil d'administration du pôle de compétitivité Véhicule du futur, le club hydrogène, Smart Energy sur la métropole dijonnaise... Un avenir en vert qui l'enthousiasme : « L'étude que nous avons menée avec la Fondation Jean-Jaurès auprès de 10.000 citoyens en amont des élections européennes montre que 89% des Européens pensent qu'il faut accélérer la transition énergétique, 69% disent qu'ils agissent déjà et 75% de ceux-ci sont des Français. Rejoindre Engie est pour moi une autre approche de la préservation de la planète, car sans énergie on ne fait rien. C'est ma façon d'apporter ma contribution à cette période incroyable de transition ».

Emmanuelle de Jesus



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

